



30/06/2025

ANNÉE 2024

Délégation de service Public - Réseau de chaleur BOIS ENERGIE ANNEMASSE

Rapport d'activité du délégataire - période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Ville d'Annemasse



Bois Energies Annemasse



CONTACTS

Bois Energie Annemasse
6 Rue Alexander Fleming
69007 LYON

Pascal LORIFERNE
Président
pascal.loriferne@engie.com

Thomas DERDERIAN
Ingénieur commercial
thomas.derderian@engie.com

Julie LOUVET
Manager d'Actifs
julie.louvet@engie.com

Mentions légales : Le présent document est confidentiel et demeure la propriété de l'entreprise et/ou de l'une de ses entités affiliées émettrices de l'offre. Il est communiqué aux seules fins d'évaluation de l'offre par son destinataire. Ce dernier s'engage, sous peine d'engager sa responsabilité et sauf accord préalable et exprès de l'entité émettrice de l'offre, à ne pas le divulguer à un tiers ni à réutiliser les informations qu'il contient pour un autre objet. Le présent document étant susceptible de contenir des données à caractère personnel au sens de la réglementation applicable (en particulier les dispositions du Règlement UE 2016/679 « RGPD » et de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée), le destinataire s'engage à traiter lesdites données, en qualité de responsable de traitement, aux seules fins d'évaluer l'aptitude de l'entité émettrice de l'offre à exécuter le marché si celui-ci lui était attribué, et ce en conformité avec la réglementation applicable et selon sa propre politique de protection des données personnelles.

Credits photos : Photothèques ENGIE Solutions et ENGIE, AdobeStock, GettyImage, sites client, Arnaud Février, Anthony Orneq, Nicolas Gouhier, Antoine Meyssonier

SOMMAIRE

1 Préambule

1.1	Préambule.....	6
-----	----------------	---

2 Compte-rendu technique

2.1	Travaux neufs.....	8
-----	--------------------	---

- 2.1.1 Travaux de premier établissement
- 2.1.2 Travaux de renouvellement, de mise en conformité ou de modernisation
- 2.1.3 Travaux de branchements et d'extensions
- 2.1.4 Dépenses associées aux travaux
- 2.1.5 Mise à jour des plans et inventaires
- 2.1.6 Etat des lieux des conventions de passage chez des tiers

2.2	Exploitation.....	10
-----	-------------------	----

- 2.2.1 Synthèse de l'année
- 2.2.2 Quantité de combustible et d'énergie
- 2.2.3 Quantités, origine et nature du bois
- 2.2.4 Heures de fonctionnement du générateur bois à pleine puissance
- 2.2.5 Quantité de chaleur
- 2.2.6 Taux de disponibilités des outils de production
- 2.2.7 Calendrier des démarrages et arrêts
- 2.2.8 Analyse des rendements
- 2.2.9 Dernier relevé de tous les tarifs appliqués en fin d'exercice
- 2.2.10 Liste des abonnés
- 2.2.11 Contrats d'assurance
- 2.2.12 Contrôle des compteurs
- 2.2.13 Etat qualitatif des prestations rendues aux usagers
- 2.2.14 Stratégie commerciale
- 2.2.15 Effectifs du service et qualification des agents
- 2.2.16 Effectifs en insertion
- 2.2.17 Evolution générale des ouvrages
- 2.2.18 Travaux de grosses réparations
- 2.2.19 Plan prévisionnel de renouvellement sur la durée restante du contrat et le montant correspondant
- 2.2.20 Justification du respect de la législation sur l'emploi des travailleurs handicapés
- 2.2.21 Mesures proposées pour améliorer le service : développement du réseau, indicateurs de performance mis en place
- 2.2.22 Rapports de visite réglementaire
- 2.2.23 Présentation des paramètres techniques de combustion,
- 2.2.24 Coûts spécifiques liés aux équipements de traitement des fumées
- 2.2.25 Quantités, composition et destination des cendres
- 2.2.26 Tonnes CO₂ produites au cours de l'année
- 2.2.27 Liste des servitudes

2.3	Qualité de service.....	44
-----	-------------------------	----

- 2.3.1 Liste des contacts chez les usagers
- 2.3.2 Synthèse des pannes et des interventions
- 2.3.3 Moyens mis en oeuvre pour garantir la qualité de service
- 2.3.4 Taux annuel d'interruption pondérée

- 2.3.5 Taux d'interruption local du service
- 2.3.6 Répartition par point de livraison du type d'interruption de service en nombre d'occurrence
- 2.3.7 Actions de communication et rencontres avec les Abonnés
- 2.3.8 Fréquentation de l'espace client

2.4	Données énergétiques.....	48
-----	---------------------------	----

3 Compte-rendu financier

3.1	Liasse fiscale et CRF.....	50
-----	----------------------------	----

- 3.1.1 Comptes annuels de l'exercice écoulé
- 3.1.2 Compte de résultat analytique de l'exercice écoulé
- 3.1.3 Détail des dépenses
- 3.1.4 Les recettes
- 3.1.5 Compte d'exploitation prévisionnel pour l'exercice suivant
- 3.1.6 Rapport du commissaire au comptes
- 3.1.7 Conventions et contrats conclus avec les sociétés du Groupe en cas de mise à jour
- 3.1.8 Justificatif des écarts éventuels entre le compte de résultat et le compte rendu financier

3.2	Justificatifs.....	57
-----	--------------------	----

- 3.2.1 Engagements à incidence financière
- 3.2.2 Redevances versées à l'autorité délégante
- 3.2.3 Détail et valorisations des CEE
- 3.2.4 Attestations d'assurances
- 3.2.5 Indemnités de fin de contrat

3.3	Investissements et financement.....	58
-----	-------------------------------------	----

- 3.3.1 Etat du suivi du programme d'investissement
- 3.3.2 Plan de financement prévisionnel pour les travaux de modernisation et d'extension du réseau
- 3.3.3 Patrimoine immobilier, amortissements
- 3.3.4 Subventions

3.4	GER.....	59
-----	----------	----



Préambule



La Ville d'Annemasse a souhaité s'inscrire dans la transition énergétique en développant, sur son territoire, des solutions énergétiques comportant une forte part d'énergies locales et renouvelables. Elle a donc entrepris la réalisation d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur bois énergie desservant un ensemble de bâtiments publics et privés sur le secteur Zola/chablais.

Ce projet a permis de proposer aux abonnés une énergie avec un faible contenu carbone, au prix global annuel compétitif, non soumis à la contribution énergie climat et beaucoup moins dépendant des variations des prix des énergies fossiles.

La Ville d'Annemasse a confié le service public de production et de distribution d'énergie de chaleur et de froid du quartier Zola/Chablais à ENGIE Solutions, via sa filiale dédiée BOIS ENERGIE ANNEMASSE (nommée ci-après BEA).

Le contrat de Délégation de Services Publics a pris effet au 22 avril 2011 et se terminera le 21/10/2041.

La chaufferie dispose de trois chaudières :

- Chaudière biomasse n°1 : 1MW ;
- Chaudière biomasse n°2 : 2,5 MW ;
- Chaudière gaz : 8 MW.

Le présent rapport a pour objet de fournir à la Ville d'Annemasse les informations nécessaires au suivi et au contrôle du bon fonctionnement du service public de production et de distribution de chaleur et de froid renouvelable sur sa Ville.



Compte-rendu technique

2

2.1.1 Travaux de premier établissement

Sans objet

2.1.2 Travaux de renouvellement, de mise en conformité ou de modernisation

Aucun gros travaux de renouvellement, de mise en conformité ou de modernisation n'a été engagé en 2024.

Les travaux de gros entretien sont détaillés au chapitre 2.2.18.

2.1.3 Travaux de branchements et d'extensions

Le réseau

Des travaux d'extension et de raccordements de nouveaux abonnés ont été réalisés en 2024.

Le réseau a été étendu sur une longueur de 2713 ml dans les rues suivantes :

- Rue Aristide Briand ;
- Avenue Pasteur ;
- Avenue Jules Ferry ;
- Rue Paul Bert ;
- Rue René Blanc ;
- Rue du Commerce ;
- Rue des Vétérans ;
- Rue de la Gare ;
- Rue Albert Montfort ;
- Rue Adrien Ligué ;
- Rue du Parc ;
- Rue Camps ;
- Avenue Emile Zola.

Le tableau ci-dessous présente les longueurs de réseau par DN pour les branches réalisées en 2024.

DN	Réseau (ml)
200	949,82
150	331,02
125	497,58
100	156,2
80	339,06
65	131,51
50	307,74
TOTAL	2712,93

La longueur totale du réseau est de 6 248 ml au 31/12/2024.

Les sous-stations

Les abonnés suivants ont été raccordés en 2024.

Abonné	PS (kW)	Date de mise en service
ONIRIK	350	08/04/2024
BALCONS D'ORION	350	20/06/2024
NOVA	320	30/05/2024
Résidence 14 RUE DU COMMERCE	64	21/10/2024
RESIDENCE	138	10/10/2024
MARCILLE	136	15/10/2024
SDV 13 RUE DU COMMERCE	132	21/10/2024
RESIDENCE LE PASTEUR BRIAND	76	22/11/2024
LE REVERCHON	44	15/11/2024
LE PATIO	137	17/10/2024
ECOLE ELEMENTAIRE COHN	305	19/12/2024
FAUCIGNY	138	10/10/2024
COLLEGE SERVET	520	11/12/2024
RESIDENCE ETOILE	646	19/12/2024
MODERN CAMPS	139	13/09/2024
MOLE	132	22/10/2024
CLAUFRANC	113	28/10/2024
D9	210	04/12/2024

Les polices d'abonnement des abonnés raccordés en 2024 sont disponibles en annexe 5.

2.1.4 Dépenses associées aux travaux

Les dépenses associées aux travaux sont données en annexe 19 - partie amortissement.

2.1.5 Mise à jour des plans et inventaires

Les plans ont été mis à jour sur le SIG (paragraphe 2.2.1).

Les données ont également été transmises à France chaleur Urbaine.

L'inventaire des équipements est disponible en annexe 16.

2.1.6 Etat des lieux des conventions de passage chez des tiers

Une servitude de passage a été signée dans le cadre du raccordement de la copropriété de l'Etoile (annexe 11).

2.2.1 Synthèse de l'année

Les chiffres clés

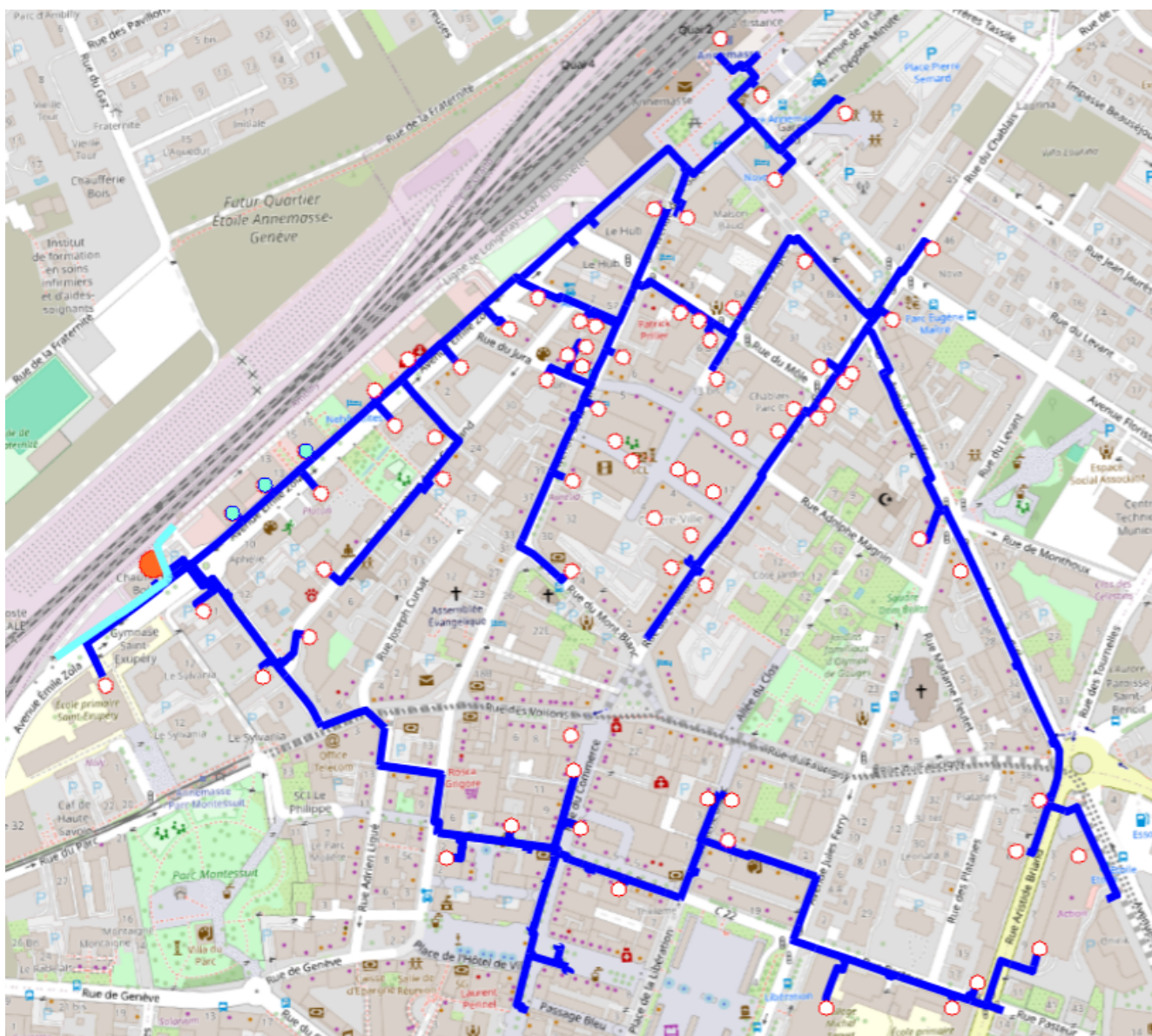
- Puissance souscrite totale sur le réseau au 31/12/2024 : 17 309 kW ;
- Energie livrée :
 - 16 145 MWh CHAUD ;
 - 329 MWh FROID
- Taux de couverture bois : 84% ;
- Poids CO₂ réseau : 43,8 gCO₂/kWh.

Evolutions contractuelles et réglementaires

Aucun avenant n'a été signé en 2024.

L'avenant n°6 signé en 2023 est entré en application :

- Extension du réseau ;
- Raccordement de nouveaux abonnés ;
- Modification de la mixité contractuelle au 01/09/2024 à 82% de bois et 18% de gaz (versus 90% de bois et 10% de gaz initialement) ;
- Baisse de la redevance R24.



11

2.2.2 Quantité de combustible et d'énergie

Les factures énergétiques sont disponibles en annexe 29.

L'énergie bois

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des consommations mensuelles de bois et les coûts associés.

Mois	Quantité (MWh PCI)	Montant (€HT)
Janvier	2 688,48	77 698,33 €
Février	1 890,24	55 080,94 €
Mars	2 061,98	59 364,90 €
Avril	1 568,88	46 461,25 €
Mai	1 005,94	29 527,24 €
Juin	564,00	16 110,51 €
Juillet	686,53	19 660,84 €
Août	703,78	20 854,21 €
Septembre	792,59	23 049,08 €
Octobre	1 561,02	46 185,08 €
Novembre	2 379,08	70 181,80 €
Décembre	2 714,85	80 305,57 €
Total annuel	18 617,39	544 479,75 €

Le prix moyen est de 29,25 €/MWh. Pour rappel, il était de 28,24 €/MWh en 2023 (soit une augmentation de 3,9%).

Le prix du bois acheté suit globalement l'évolution des indices suivants :

- Indice synthétique CNR Régional EA pour 30% (162.25 au 01/01/24 et 163.31 au 01/01/25) ;
 - Indice CEEB Plaque forestière granulométrie grossière C3 pour 70% (130,8 au 01/01/24 et 139,4 au 01/01/25).

Sur la base des indices connus au 01/01/2024 et au 01/01/2025, le coût moyen du marché du bois a évolué de 4,8%. Nos achats sont donc alignés avec l'évolution du prix du marché.

Le gaz

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des consommations de gaz par mois.

Mois	Quantité (MWh PCS)	Montant (€HT)
Janvier	796,68	50 656,03 €
Février	555,78	34 204,24 €
Mars	91,66	8 358,38 €
Avril	164,72	11 292,64 €
Mai	13,00	3 548,60 €
Juin	53,95	5 897,80 €
Juillet	60,55	6 565,12 €
Août	45,12	5 537,42 €
Septembre	63,95	7 020,86 €
Octobre	113,76	9 999,13 €
Novembre	395,12	29 123,95 €
Décembre	1 552,14	112 228,92 €
Total annuel	3 906,45	284 433,09 €

Le prix moyen est de 72,81 €/MWh. Pour rappel, il était de 129,91 €/MWh en 2023 (soit une baisse de 44%).

Le prix d'achat du gaz a suivi l'évolution du PEG MA, en baisse entre 2023 et 2024.

L'électricité

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des consommations d'électricité par mois.

Mois	Consommation (kWh)	Montant (€HT)
Janvier	62 266	20 636
Février	46 304	16 603
Mars	41 351	13 903
Avril	33 030	4 544
Mai	20 944	2 950
Juin	25 151	3 510
Juillet	22 390	3 231
Août	22 140	3 155
Septembre	18 644	2 705
Octobre	30 907	4 398
Novembre	49 837	16 958
Décembre	70 507	23 229
Total annuel	443 471	115 820

Le prix moyen est de 261,17 €/MWh. Pour rappel, il était de 339,99 €/MWh en 2023 (soit une baisse de 23,2%).

Le ratio de consommation est de 23,64 MWhe/MWh produit ce qui est un bon ratio. Il était de 29,6 kWhe/MWh en 2023.

Ce ratio est un très bon ratio.

L'eau

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des consommations d'eau par semestre (sur la base des factures fournisseur).

Période	Quantité (m³)	Montant (€HT)
Semestre 1	153	559,89 €
Semestre 2	190	672,55 €
Total annuel	343	1 232,44 €

Le prix moyen est de 3,59 €/m³ soit le même coût qu'en 2023.

Le ratio de consommation est de 18,3 L/MWh produit. il était de 22,2 L/MWh en 2023.

Ce ratio est un très bon ratio.

2.2.3 Quantités, origine et nature du bois

L'annexe 1 reprend le détail de l'ensemble des livraisons de bois en 2024.

Le contrat d'approvisionnement

La fourniture du bois est assurée par SOVEN, filiale à 100% d'ENGIE Energie Services.

SOVEN (SOciété de Vente de l'ENergie) est en charge de sécuriser les approvisionnements d'ENGIE Solutions dans la durée. Pour ce faire, elle s'associe avec différents acteurs locaux (industries du bois, coopératives forestières et agricoles, opérateurs privés..).

Le contrat initial entre BEA et SOVEN est arrivé à échéance. il est en cours de ré-écriture. SOVEN étant filiale d'ENGIE Solutions, au même titre que BEA, les besoins en fourniture sont assurés sans interruption de service même en l'absence de contrat.

Tous les ans, BEA confie à SOVEN son besoin en approvisionnement bois pour assurer le bon fonctionnement du service.

Quantités de bois

Les quantités livrées mensuellement sont détaillées au paragraphe 1.2.2 du présent document.

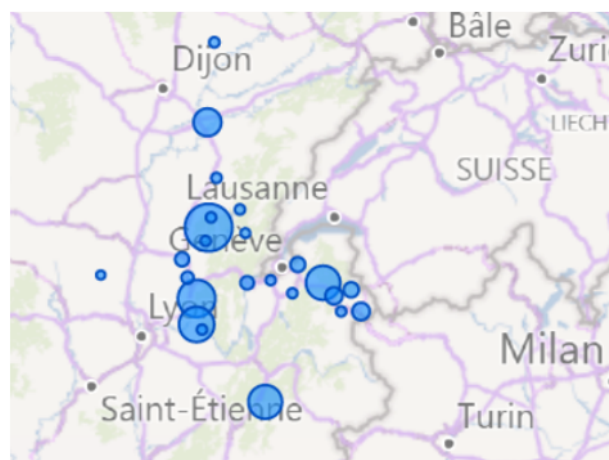
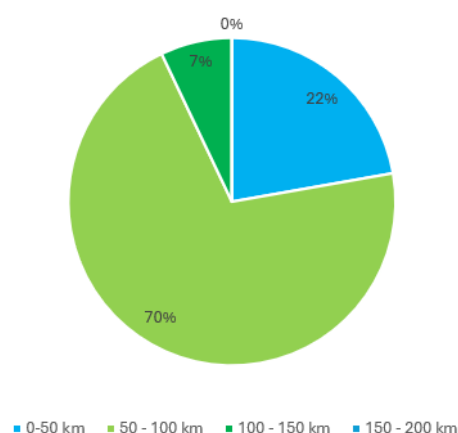
Origine du bois

Le tableau ci-joint présente le bilan des livraisons par fournisseur.

Fournisseur	Quantité (MWh)	%TG	Quantité (MWh)	Poids(t)	PCI moyen	Humidité moyenne (%)	Distance Min (Km)	Distance Moyenne (Km)	Distance Max (Km)
AGRI SERVICE ENVIRONNEMENT	2 485,67		13,35%	908	2 746,12	40,22	0	70,91	73
1FF	2 485,67		13,35%	908	2 746,12	40,22	0	70,91	73
AGRI SERVICES ENVIRONNEMENT	277,52		1,49%	109	2 560,92	43,45	73	73,00	73
1FF	277,52		1,49%	109	2 560,92	43,45	73	73,00	73
COFORET	1 565,08		8,41%	542	2 933,41	36,95	19	97,17	137
1FF	1 565,08		8,41%	542	2 933,41	36,95	19	97,17	137
DEFFAYET JEAN BAPTISTE	3 411,29		18,32%	1175	2 922,23	37,14	3	29,47	80
1FF	3 411,29		18,32%	1175	2 922,23	37,14	3	29,47	80
EDE	1 618,18		8,69%	601	2 698,67	41,05	42	113,23	167
1FF	1 618,18		8,69%	601	2 698,67	41,05	42	113,23	167
MALLAND FRERES SARL	1 086,88		5,84%	392	2 751,60	40,12	79	80,86	81
1FF	1 086,88		5,84%	392	2 751,60	40,12	79	80,86	81
MF BUCHERONNAGE	1 428,87		7,67%	499	2 857,86	38,27	81	81,00	81
1FF	1 428,87		7,67%	499	2 857,86	38,27	81	81,00	81
TELLA ENVIRONNEMENT	3 368,66		18,09%	1204	2 792,80	39,40	65	67,00	69
1FF	3 368,66		18,09%	1204	2 792,80	39,40	65	67,00	69
TELLA ENVIRONNEMENT SARL	1 573,92		8,45%	549	2 872,53	38,01	67	67,00	67
1FF	1 573,92		8,45%	549	2 872,53	38,01	67	67,00	67
TRANSFO. DES ALPES GONCELIN	1 801,31		9,68%	651	2 799,89	39,28	19	66,54	99
1FF	1 801,31		9,68%	651	2 799,89	39,28	19	66,54	99
Total	18 617,39		100,00%	6630	2 821,35	38,90	0	68,83	167

La distance moyenne d'approvisionnement est de 69 km avec une distance maximale de 167 km.

La répartition des zones d'approvisionnement par distance est représentée dans le graphique ci-dessous.



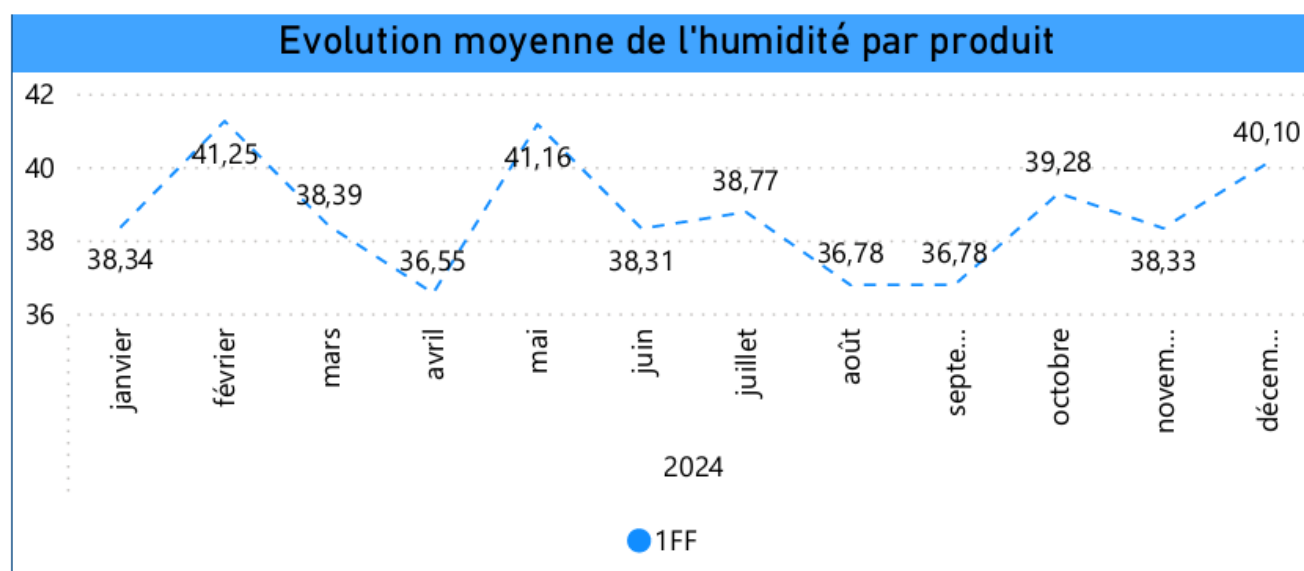
254 livraisons ont eu lieu en 2024. Seules 3 livraisons ont été refusées ce qui met en avant la fiabilité des différents fournisseurs.

Nature et qualité du bois

La qualité attendue du bois est la suivante :

- Plaquette forestière granulométrie P100
- humidité moyenne : 45 % (minimum : 30%, maximum : 50%)

Le graphique ci-dessous présente l'évolution mensuelle du taux d'humidité.



Sur 254 camions réceptionnés en 2024 :

- 8 camions présentait une humidité supérieure à 50%
- 26 camions représentaient une humidité inférieure à 30%.

Les livraisons sont globalement conformes aux attentes en terme de taux d'humidité.

2.2.4 Heures de fonctionnement du générateur bois à pleine puissance

Le tableau suivant représente les heures de fonctionnement à pleine puissance des générateurs bois.

Chaudière	Heures pleine puissance - 2023	Heures pleine puissance - 2024
FT1000 (pleine puissance prise en compte au delà de 0,9 MW)	1 568 h	1 637 h
F2500 (pleine puissance prise en compte au delà de 2,4 MW)	1 372 h	847 h

Le fonctionnement à pleine puissance de la chaudière FT1000 est similaire entre 2023 et 2024.

La chaudière FT2500 a fonctionné moins longtemps à pleine puissance en 2024.

Le détail des puissances horaires est donné en annexe 2.

2.2.5 Quantité de chaleur

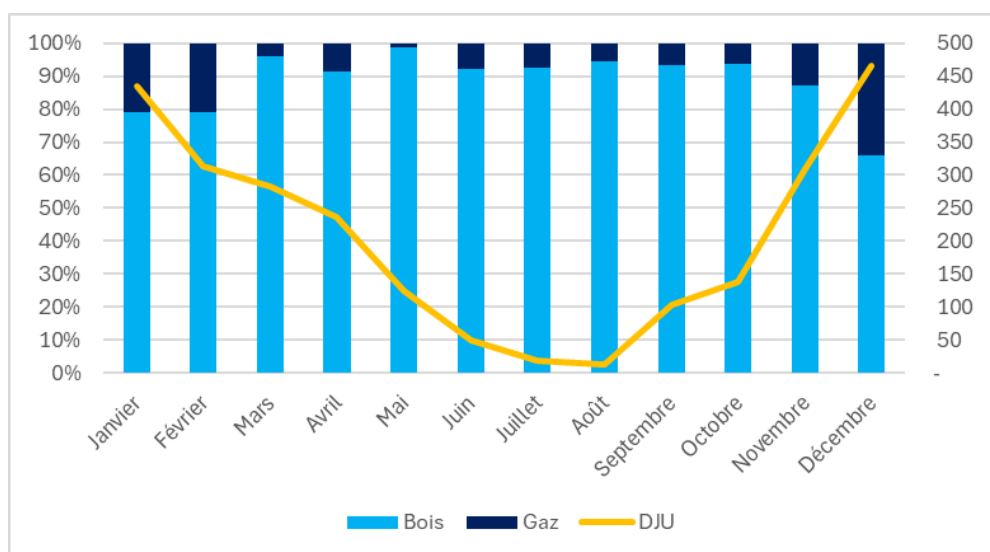
Chaleur produite

Le tableau ci-dessous présente la chaleur produite mensuellement par générateur de chaleur.

2024	FT1000	FT2500	GAZ	Compteur chaufferie	Ecart MWhu	Ecart compteur général	Total chaudiè- res	Total Bois	Mixité mensuelle	Mixité cumulée
Janvier	632	1 572	552	2 734	-22	-0,8%	2 756	2 204	80%	80%
Février	407	1 144	460	1 985	-25	-1,3%	2 010	1 550	77%	79%
Mars	466	1 342	74	1 850	-33	-1,8%	1 882	1 808	96%	84%
Avril	127	1 241	133	1 479	-21	-1%	1 500	1 368	91%	85%
Mai	0	944	9	930	-23	-2%	953	944	99%	87%
Juin	399	178	45	591	-32	-5%	622	577	93%	87%
Juillet	507	0	49	523	-32	-6%	556	507	91%	87%
Août	399	81	40	488	-33	-7%	521	481	92%	87%
Septem- bre	0	622	50	654	-19	-3%	673	622	93%	88%
Octobre	138	952	92	1 377	195	14%	1 182	1 090	92%	88%
Novembre	572	1 453	298	2 437	114	5%	2 323	2 025	87%	88%
Décembre	663	1 654	1 237	3 693	139	4%	3 554	2 317	65%	84%
Total	4 311	11 183	3 037	18 740	209	1,1%	18 531	15 494	84%	84%

Nous constatons une légère dérive de comptage depuis le mois d'octobre 2024. Cela vient de difficultés sur le débitmètre de la chaudière FT1000 pour lequel le comptage est parfois imprécis. Des travaux sont prévus dans le cadre de l'arrêt technique 2025 de cette chaudière.

Le graphique ci-dessous représente la mixité énergétique selon les DJU.



La mixité moyenne en 2024 est de 84% pour 2 411 DJU. Cette mixité n'est pas comparable avec la mixité 2023 (90%) en raison du grand nombre de raccordement faits en début de saison de chauffe 2024/2025.

Chaleur importée

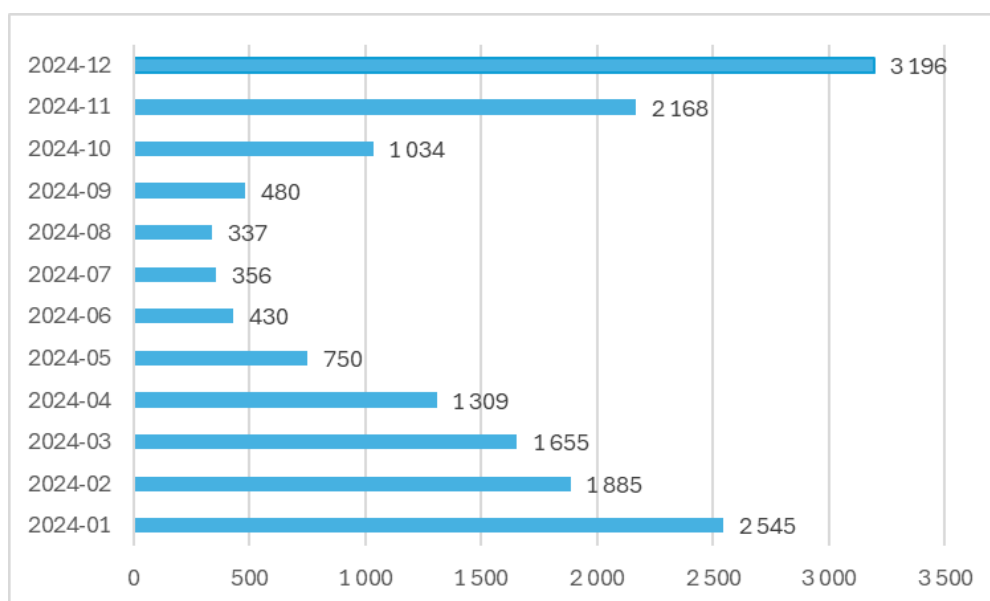
Aucune chaleur n'a été importée sur le réseau de chaleur en 2024.

Chaleur vendue

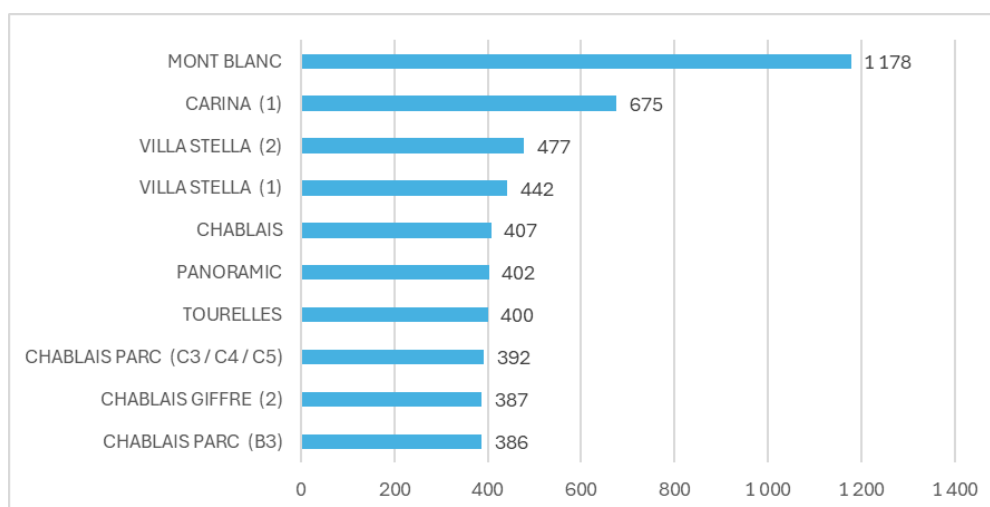
Sur l'année 2024, 16145 MWh de chaleur ont été vendus aux abonnés. Ce chiffre était de 15211 MWh en 2023. Cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre d'abonnés (la rigueur étant similaire).

L'annexe 3 présente l'ensemble des ventes par mois et par abonnés.

Le graphique ci-dessous présente la chaleur vendue mensuellement.



Le graphique suivant représente les ventes des 10 plus gros consommateurs (soit 30% des ventes totales).

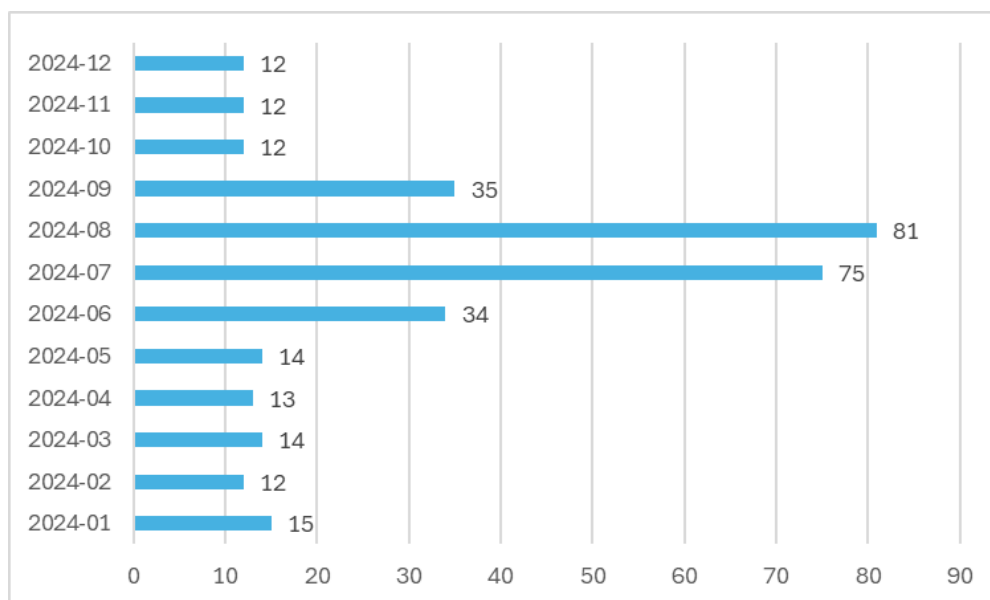


Froid vendu

Sur l'année 2024, 329 MWh ont été vendus aux abonnés. Ce chiffre était de 288 MWh en 2023 soit une augmentation de 14%.

L'annexe 3 présente l'ensemble des ventes par mois et par abonnés.

Le graphique ci-dessous présente le froid vendu mensuellement.

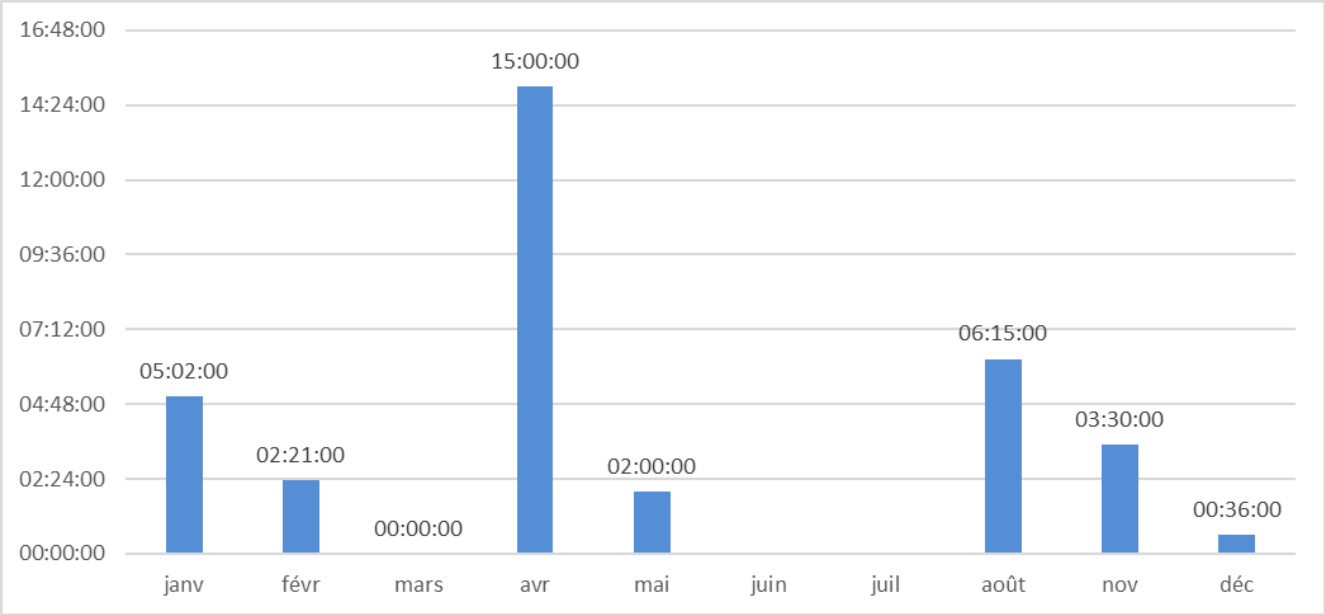


La répartition de consommation est la suivante :

- Etoile du sud : 39 MWh ;
- Annemasse agglomération : 251 MWh ;
- Antares : 39 MWh.

2.2.6 Taux de disponibilités des outils de production

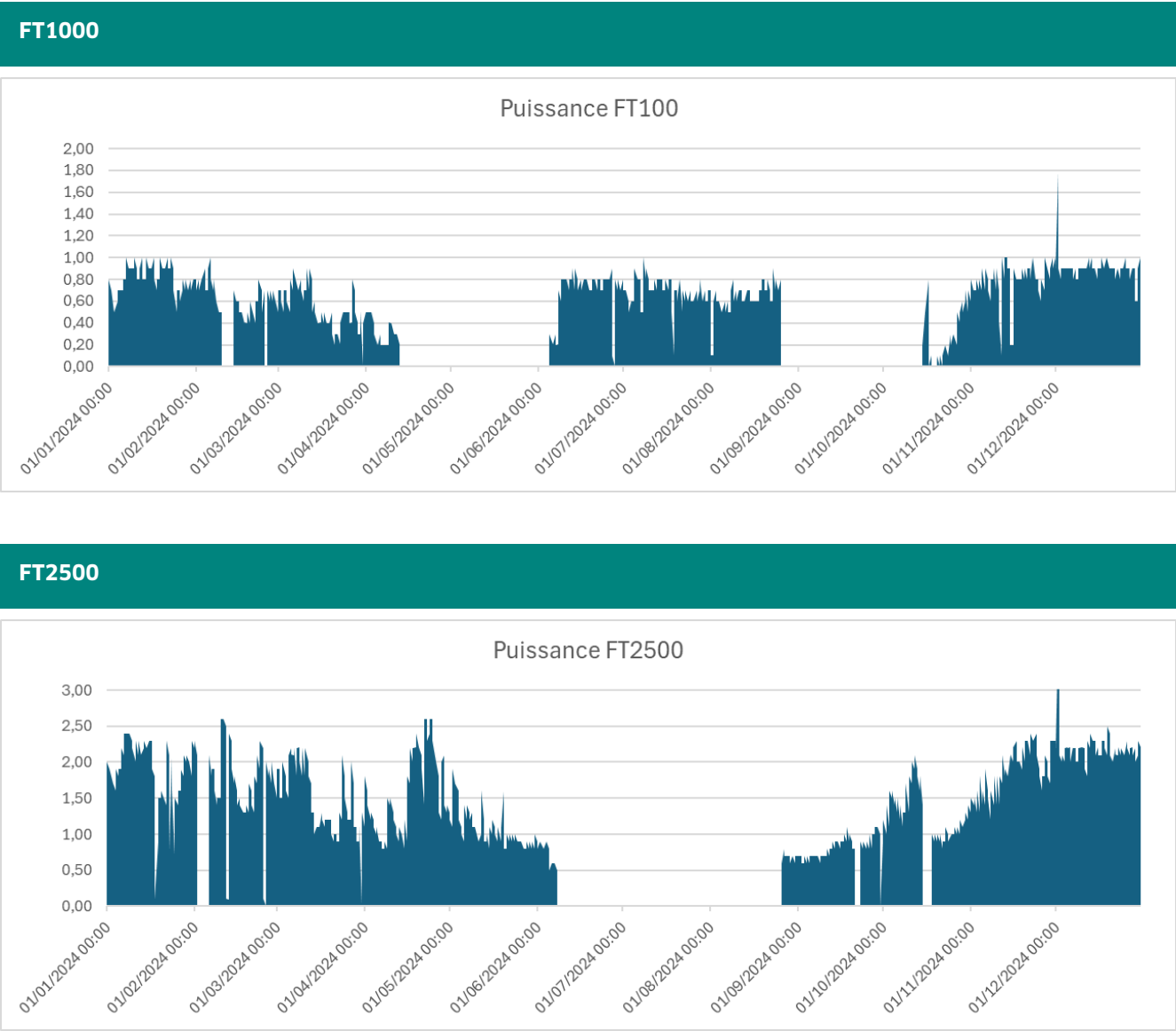
Le graphique suivant représente le temps d'indisponibilité mensuel.

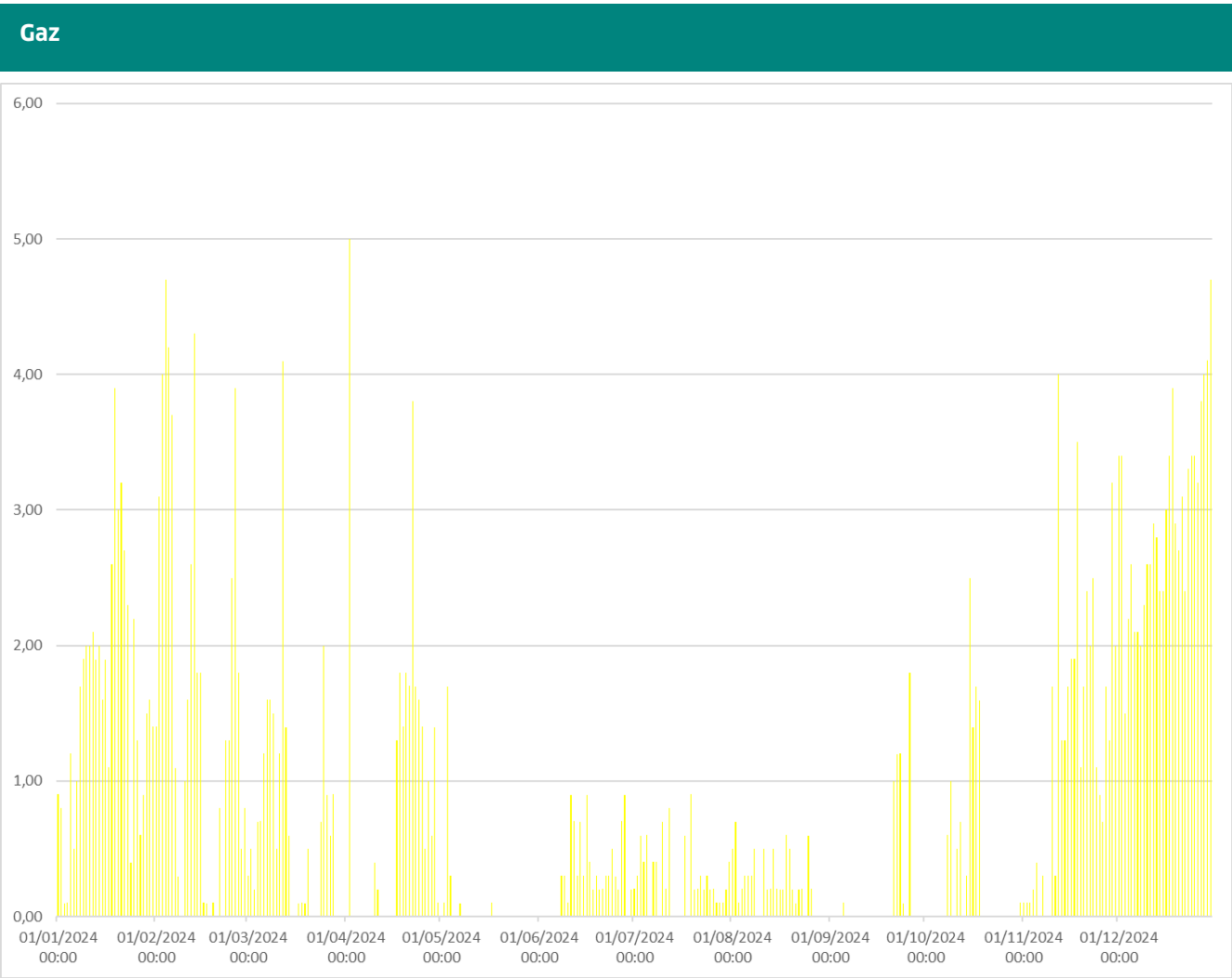


Hors arrêts programmés, la biomasse a été indisponible 34h44 minutes sur l'année 2024 pour 28 occurrences soit un temps moyen de 1h15 par indisponibilité.

2.2.7 Calendrier des démarrages et arrêts

Les graphiques suivants présentent les démarrages et arrêts de chaque chaudière (annexe 2).





2.2.8 Analyse des rendements

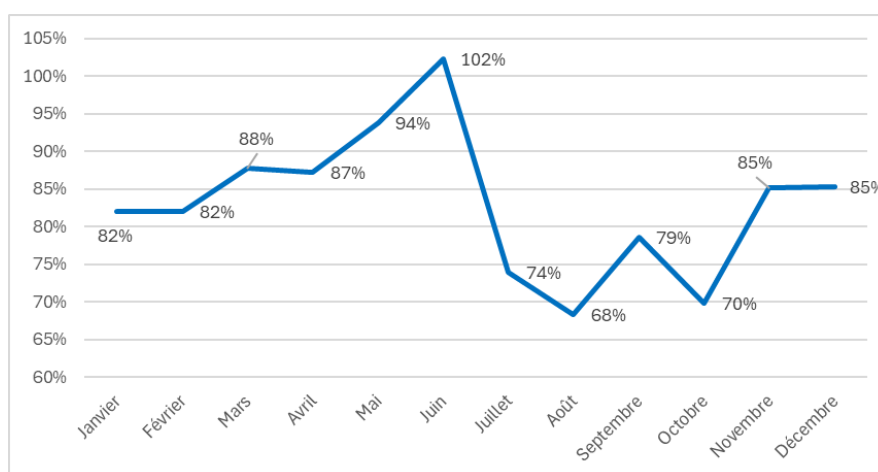
FT1000 et FT2500

Le tableau ci-dessous présente la production de chaleur via les chaudières bois, selon les quantités achetées mensuellement.

Mois	Quantité de chaleur produite au bois (MWh)	Quantité de bois acheté (MWh PCI)	Rendement
Janvier	2 204	2 688	82%
Février	1 550	1 890	82%
Mars	1 808	2 062	88%
Avril	1 368	1 569	87%
Mai	944	1 006	94%
Juin	577	564	102%
Juillet	507	687	74%
Août	481	704	68%
Septembre	622	793	79%
Octobre	1 090	1 561	70%
Novembre	2 025	2 379	85%
Décembre	2 317	2 715	85%
Total annuel	15 494	18 617	83%

Un rendement moyen de 83% est conforme aux attentes sur une chaufferie bois.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution mensuelle du rendement des chaudières bois.



Le rendement est supérieur à 100% en juin car nous ne tenons pas de stocks sur les quantités de bois dans les silos.

Le rendement baisse en été en raison de la moins forte sollicitation des chaudières.

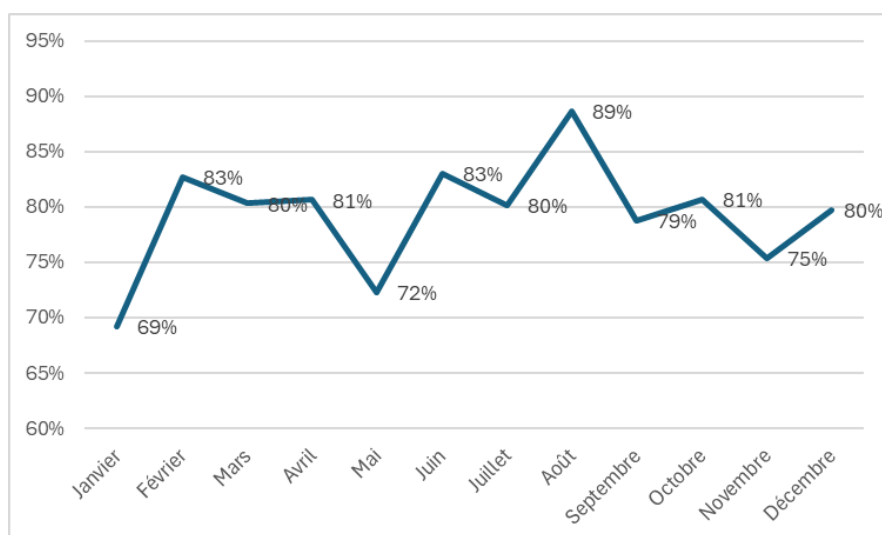
Gaz

Le tableau ci-dessous présente la production de chaleur via la chaudière gaz, selon les quantités achetées mensuellement.

Mois	Quantité de chaleur produite avec le gaz (MWh)	Gaz acheté (MWh PCS)	Rendement
Janvier	552	796,680	69%
Février	460	555,783	83%
Mars	74	91,657	80%
Avril	133	164,723	81%
Mai	9	13,005	72%
Juin	45	53,951	83%
Juillet	49	60,546	80%
Août	40	45,123	89%
Septembre	50	63,953	79%
Octobre	92	113,761	81%
Novembre	298	395,120	75%
Décembre	1 237	1 552,144	80%
Total annuel	3 114	3 906	80%

Le rendement est un rendement en PCS. Il est conforme aux attentes.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution mensuelle du rendement de la chaudière gaz.



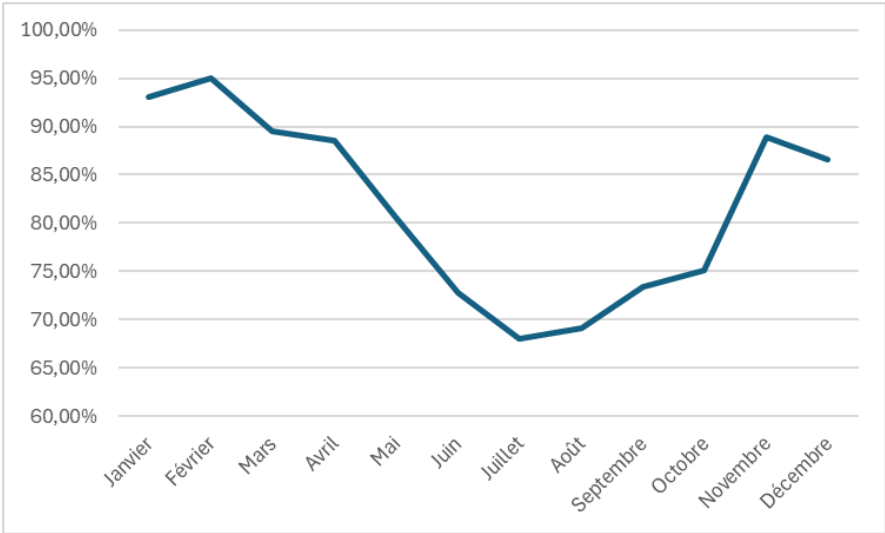
Réseau

Le tableau ci-dessous présente la production de chaleur en sortie de la chaufferie, la vente aux abonnés ainsi que le rendement mensuel du réseau.

Date	Sortie chaufferie (MWh)	Vente chaleur (MWh)	Rendement réseau
Date	Sortie chaufferie (MWh)	Vente chaleur (MWh)	Rendement
Janvier	2 734	2 545	93,09%
Février	1 985	1 885	94,98%
Mars	1 850	1 655	89,48%
Avril	1 479	1 309	88,48%
Mai	930	750	80,64%
Juin	591	430	72,82%
Juillet	523	356	68,04%
Août	488	337	69,11%
Septembre	654	480	73,37%
Octobre	1 377	1 034	75,08%
Novembre	2 437	2 168	88,96%
Décembre	3 693	3 196	86,54%
TOTAL	18 740	16 145	86,15%

Le rendement moyen annuel est de 86,15%. Pour rappel, le rendement moyen annuel sur l'année 2023 était de 87,39%. Le rendement est en légère dégradation, expliquée par l'augmentation de la longueur du réseau.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution mensuelle du rendement du réseau.



Le rendement du réseau est bon en période de chauffe et se dégrade en période estivale. Cela est conforme au rendement attendu sur un réseau de chaleur.

Le rendement se dégrade également légèrement en fin d'année. La longueur du réseau ayant augmenté, les pertes sont naturellement plus importantes.

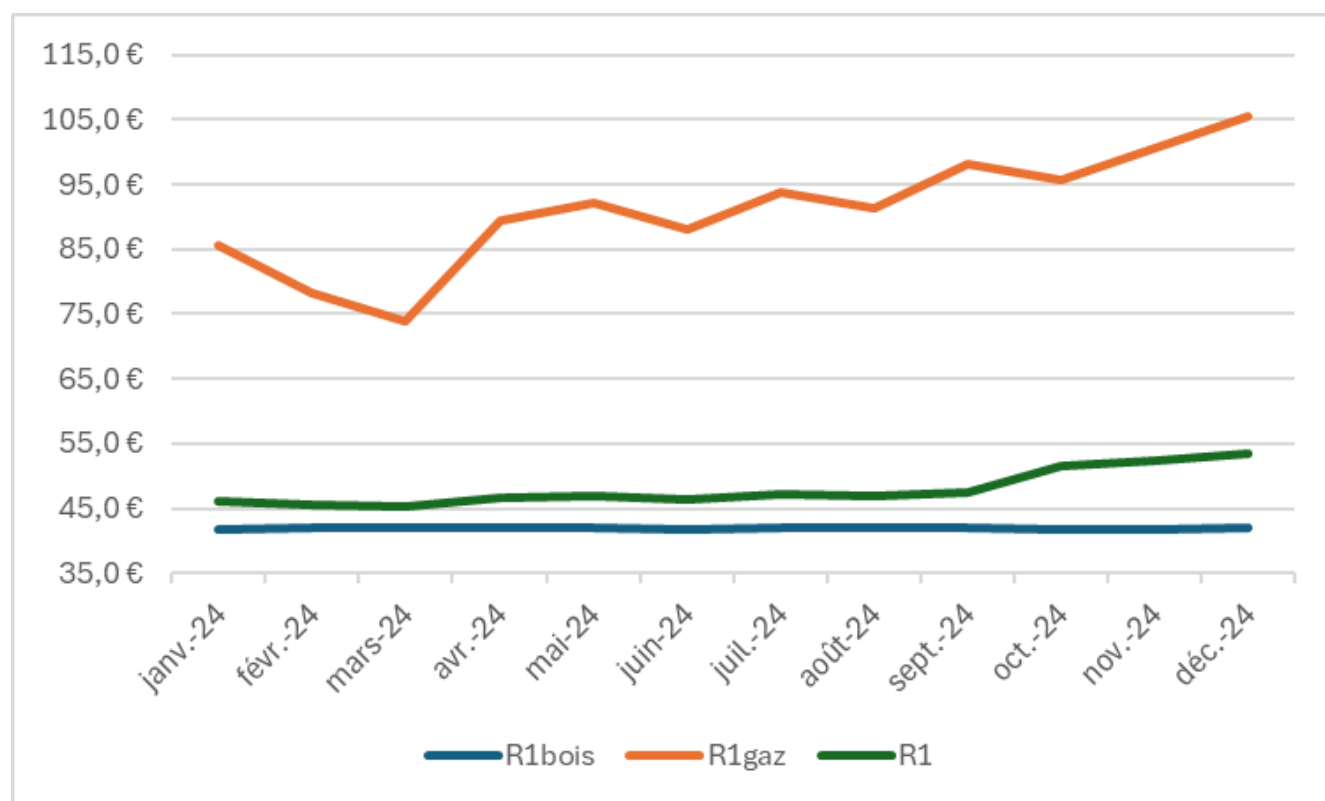
2.2.9 Dernier relevé de tous les tarifs appliqués en fin d'exercice

Le R1

Les coefficients de révision appliqués en fin d'exercice sont synthétisés dans le tableau suivant.

Indice	Coefficient (01/12/2024)
A38CC	133,64
ICHT-IME-ICIME-HC	145,22
IT	162,67
cstR1b	0,15
kICHT-IME-R1b	0,2
kIT-R1b	0,4
kA38CC-R1b	0,25
R1b	41,98570 €
PEG	43,881
TICGN	16,37
TF	30 198,960
CTA	304,560
CAR	2 005,748
Ff	2
TVD	8,19
R1gaz	105,55787 €
kR1b	0,82
kR1gaz	0,18
R1 chaud	53,43 €
R1 Froid été	26,95 €
R1 froid hiver	53,91 €

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du R1 chaud sur l'année 2024.



Le R1 est relativement stable sur le début d'année. Il augmente à partir d'octobre 2024 en raison de la modification contractuelle de la mixité énergétique.

Le R1 moyen sur l'année 2024 est de 48 €HT pour une valeur de 46,66 € en 2023. Le R1 a augmenté de 2,9% entre 2023 et 2024.

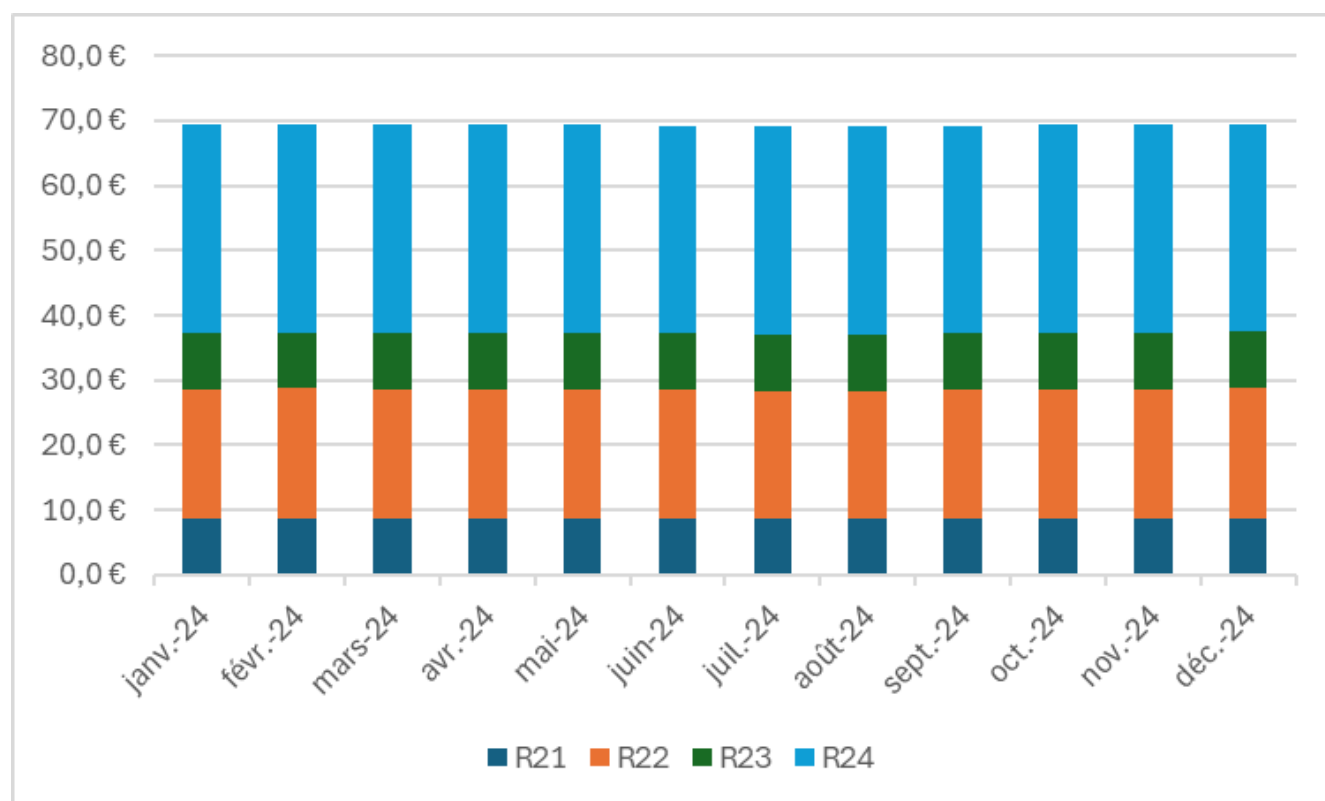
A noter également que le R1bois est stable alors que les achats ont augmenté de 3,9% ce que détaillé au paragraphe 2.2.2. L'évolution contractuelle du R1bois ne suit pas l'évolution du marché et cela depuis 2 ans consécutifs. Cela compromet l'équilibre financier de la DSP tel que détaillé au chapitre 3.1.5.

Le R2

Les coefficients de révision appliqués en fin d'exercice sont synthétisés dans le tableau suivant.

Indice	Coefficient (01/12/2024)
Elec	253,56
Electron	44,66
TURPE+CTA	26,58
TICFE	0,5
Cst1	0,5
Cst2	0,5
kelectron	0,9012
kTurpe	0,0966
kTicfe	0,0022
R21	8,75 €
FSD2	168,2
ICHT-IME	144,09
kFSD2-R2Chaud	0,47
kICHT-IME-R2Chaud	0,53
R22	19,94 €
BT40	1260,26
R23	8,75 €
R24	32,09 €
R2	69,53 €
R2 Froid	146,71 €

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du R2 sur l'année 2024.



Le R2 est stable sur l'année avec une moyenne de 69,35 €HT. Pour rappel, le R2 moyen sur l'année 2023 était de 76,61 € soit une baisse de 9,5%. Cette baisse a pour origine :

- la baisse du R24 suite à la signature de l'avenant 6 ;
- la baisse de R21 liée à la baisse des coûts d'électricité.

L'ensemble des indices et leur évolution mensuelle est disponible en annexe 4.

2.2.10 Liste des abonnés

Les abonnés au réseau de chaleur

La puissance totale raccordée au 31/12/2024 est de 17 309 kW.

Pour rappel, la puissance souscrite au 31/12/2023 était de 13 359 kW soit une augmentation de 29,57%.

Abonnés	Puissance souscrite (kW)
COLOMBES	225
BOURSE DU TRAVAIL	200
CHABLAIS GIFFRE (2)	420
PANORAMIC	332
CAMPS	122
CARINA (1)	660
ARLEQUIN	312
COQUAND	170
GARE (50)	164
GIFFRE	200
FAUCILLE	120
SAVOYARD	190
CHABLAIS	330
GROUPE SCOLAIRE SAINT EXUPERY	242
ORION	190
MONTANT	120
MONT BLANC	760
LOGIS DU CHABLAIS	200
REMORA	264
JURA	200
TRIOLET	115
BEAU SOLEIL	115
CHALET	170
RIANT COUR	170
MOLE	60
MONOPRIX	250
ETOILE DU SUD (CHAUD)	200
ETOILE DU SUD (froid)	185

Abonnés	Puissance souscrite (kW)
ANNEMASSE AGLOMERATION (CHAUD)	220
ANNEMASSE AGLOMERATION (FROID)	200
VILLA STELLA (1)	768
VILLA STELLA (2)	Raccordé à VILLA STELLA 1
BOSPHORE	150
CARINA (2)	Raccordé à CARINA 1
ANTARES (CHAUD)	180
ANTARES FROID	200
SPINNAKER	208
CHABLAIS PARC (A1)	193
CHABLAIS PARC (A2)	207
CHABLAIS PARC (B1)	207
CHABLAIS PARC (B2)	171
CHABLAIS PARC (B3)	227
CHABLAIS PARC (C1)	187
CHABLAIS PARC (C2)	152
CHABLAIS PARC (C3 / C4 / C5)	380
CHABLAIS PARC (D1)	150
CHABLAIS PARC (D2)	250
CHABLAIS PARC (E)	186
CHABLAIS PARC (F)	280
APPART CITY ETOILE	290
ROND POINT	170
CELENO 1	190
TOURELLES	400
PROVENCE	160
SALLE MARTIN LUTHER KING	200
MAISON DE LA MOBILITE	37
NOUVELLE GARE S.N.C.F	90
ILOT D4	370
NOVOTEL D5	250
villa du centre	250
CLARIDGE	235
ONIRIK	350

Abonnés	Puissance souscrite (kW)
BALCONS D'ORION	350
DREVON	100
NOVA	320
Résidence 14 RUE DU COMMERCE	64
RESIDENCE	138
MARCILLE	136
SDV 13 RUE DU COMMERCE	132
RESIDENCE LE PASTEUR BRIAND	76
LE REVERCHON	44
LE PATIO	137
ECOLE ELEMENTAIRE COHN	305
FAUCIGNY	138
COLLEGE SERVET	520
RESIDENCE ETOILE	646
MODERN CAMPS	139
MOLE	132
CLAUFRANC	113
D9	210

Les puissances souscrites pour chaque abonné n'ont pas changé entre 2023 et 2024.

Le détail des abonnés raccordés en 2024 est disponible au chapitre 2.1.3.

Le réseau de froid

Abonne	Puissance souscrite (kW)
Etoile du sud	185
Annemasse Agglomération	200
Antares	200

Les puissances souscrites pour chaque abonné n'ont pas changé entre 2023 et 2024.

2.2.11 Contrats d'assurance

Les attestations d'assurance sont en annexe 6.

2.2.12 Contrôle des compteurs

Les compteurs sont contrôlés tous les 2 ans. Il n'y a pas eu de contrôle en 2024 ; la prochaine échéance étant en 2025.

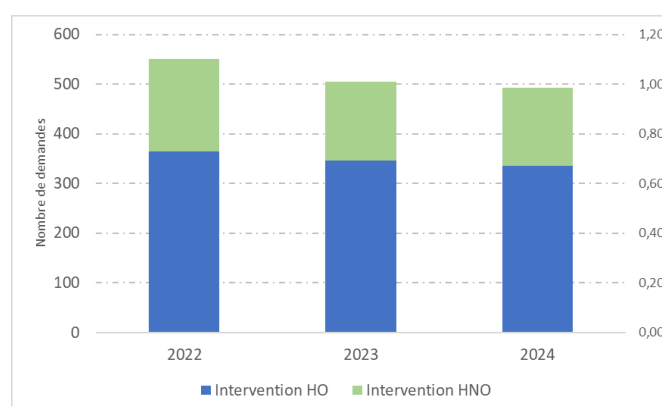
2.2.13 Etat qualitatif des prestations rendues aux usagers

Les alarmes/demandes

La liste des alarmes et demandes client est disponible en annexe 7.

Sur l'année 2024, nous avons eu 492 alarmes dont 24 en provenance d'abonnés.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre d'alarmes/demandes depuis 2022.



Le nombre d'alarmes/demandes est en baisse depuis 3 ans.

La fourniture du service

L'année 2024 n'a connu aucune interruption de service sur le réseau de chaleur.

2.2.14 Stratégie commerciale

Les raccordements 2024

La politique commerciale est soutenue par les équipes ENGIE Solutions.

L'année 2024 a été marquée par un développement commercial intense via la signature de l'avenant n°6.

18 abonnés ont été raccordés en 2024 pour une puissance souscrite supplémentaire de 3 950 kW (tel que détaillé au paragraphe 1.1.3).

Les raccordement 2025

Les abonnés suivants seront raccordés en 2025.

Abonné	Puissance souscrite (kW)
France	396
HOTEL DE VILLE	271
TISSAN	57
SDC Building	140
Clair Logis	115
D10A	55
D10B	50
2 république	81
Passage bleu	396
Passage bleu Fernand David	77
TOTAL	1 638

Le projet de verdissement du réseau

Dans le cadre de la signature de l'avenant, BEA s'est engagé à proposer à la Ville d'Annemasse des solutions de verdissement du réseau.

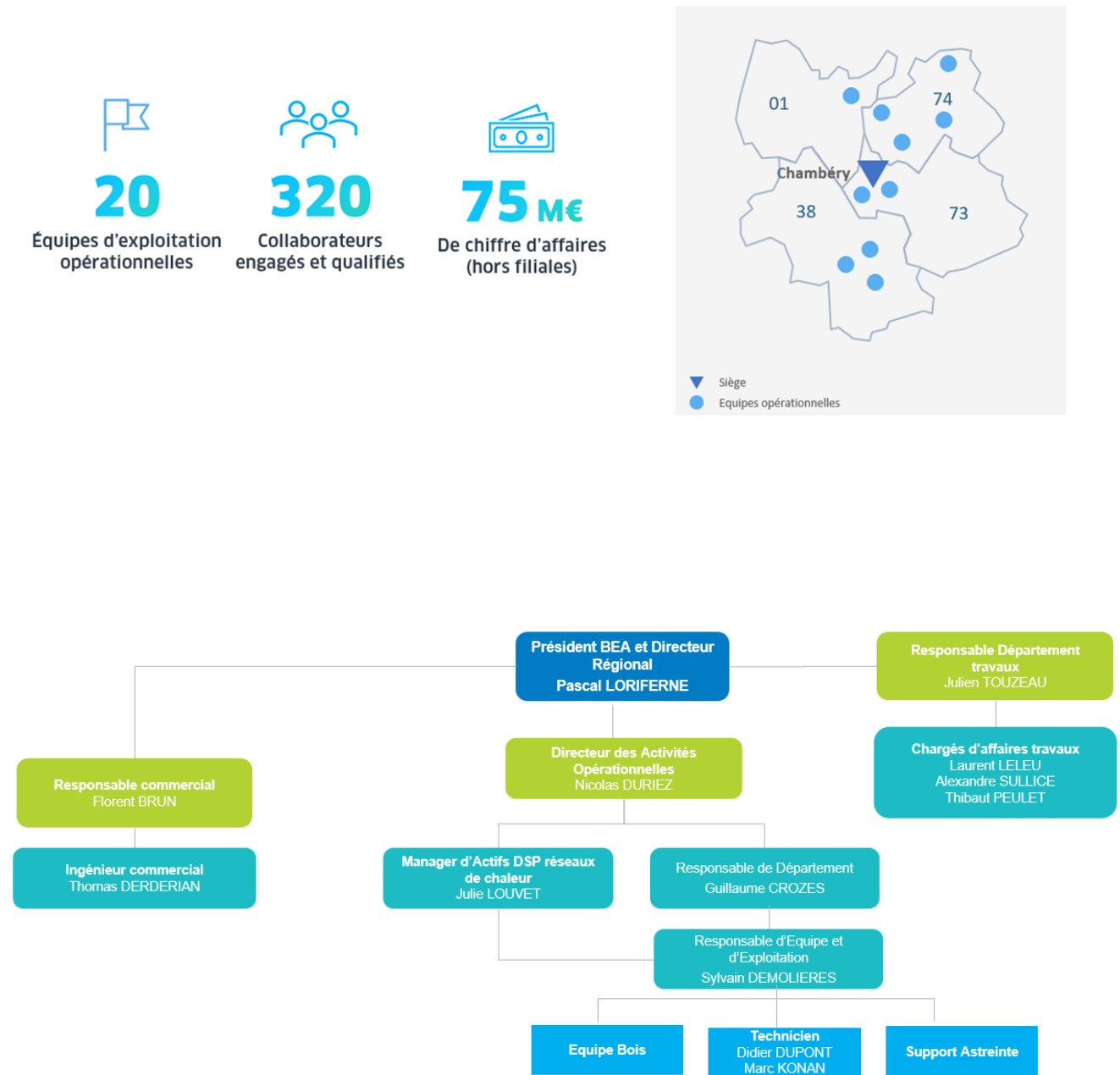
La solution technique retenue consiste à mettre en place un éco-condenseur permettant de récupérer de la chaleur dans les fumées de la chaudière FT2500 et de la transformer en chaleur via la mise en place d'une pompe à chaleur.

Ce projet doit permettre de verdir le réseau via la mise en place d'une production de chaleur verte complémentaire.

Le projet est toujours à l'étude afin de déterminer s'il doit mener à raccorder des abonnés complémentaires et dans quelle proportion.

2.2.15 Effectifs du service et qualification des agents

L'année 2024 a été marquée par un changement d'organisation. Depuis le 1^{er} juillet 2024, l'équipe en charge du management du contrat dépend de la Direction Régionale Savoie-Dauphiné chez ENGIE Solutions. C'est cette même direction régionale qui a en charge l'exploitation de la DSP depuis le début du contrat.



Les CV's de notre équipe sont en annexe 14.

2.2.16 Effectifs en insertion

Nous n'avons pas d'effectif en insertion dans le cadre du périmètre de la DSP.

2.2.17 Evolution générale des ouvrages

Les ouvrages ont évolué conformément aux informations données au paragraphe 2.1 et à la liste des biens mises à jour (annexe 14).

2.2.18 Travaux de grosses réparations

Les travaux engagés sur l'année sont les suivants.

Travaux	Montant (€HT)
Optimisation de l'inspection des TRC	6 978,20 €
Echangeur Giffre et Mont Blanc	5 566,00 €
Correctif avril Sous-Station	5 538,93 €
Levage et nettoyage échelles	4 706,95 €
FT1000-Remplacement contre couteau et trappe inspection multicyclone non étanche	4 342,40 €
Fourniture Plaques de rives FT2500	4 220,50 €
Trappes FT2500 + convoyeurs	3 970,95 €
Réparation chaîne FT2500	3 953,70 €
FT2500_CORRECTIF FILTRE MANCHE SUITE AT 2024	3 918,42 €
Correctif SSI 2024	3 800,29 €
Régul piquage et fuite centrale	3 575,95 €
Correctif SST Triolet / Giffre / Etoile sud Chaud	3 551,69 €
Vanne regul froid	3 458,00 €
Vis inférieur Multicyclone FT1000	3 070,50 €
SSTT MONT BLANC REPRISE CALO SUITE REMPLACEMENT ECHANGEUR	2 907,20 €
Servomoteur SST CIARidge	2 817,03 €
Curage BENNE BEA	2 639,48 €
VERIF LIGNES DE VIE	2 425,00 €
STOCK STRATEGIQUE VERINS	2 265,50 €
SONDE FOYER FT1000	2 208,00 €
Déplacement antenne 4G chaufferie et remise en conformité Electrique	1 937,42 €
FT2500_Réparation accouplement ventirage FT2500 + 3 rives supplémentaire	1 836,55 €
CORRECTIF INCENDIE 2024	1 403,00 €

Travaux	Montant (€HT)
Servomoteur chablais A1	1 360,95 €
Remplacement fibre sur OPASTOP CH2	1 267,30 €
Séparation BUS	1 140,19 €
Remplacement des registres de combustion FT1000	1 135,35 €
Réparation centrale huile Echelle	1 094,63 €
Remplacement stop chute non conforme accès toiture	1 047,54 €
Réparation portail de sortie	961,12 €
Fourniture sonde TRC et débitmètres	815,52 €
Remplacement 4 valves incendie	529,00 €
Correctif compteur panoramique	449,40 €
VANNE INCENDIE SUPPLEMENTAIRE	276,00 €
Correctif FT1000 et 2500	4311,53 €
Correctif FT1000 et 2500	2563,35 €
Correctif FT1000 et 2500	1283,4 €
Remplacement compteur chaleur FT1000	1934,05 €
correctif clapet FT100	626,75 €

Ces dépenses sont valorisées d'un coefficient de 1,15 dans le calcul du solde R23 en fin de DSP.

L'annexe 8 présente les travaux réalisés dans les cadre des arrêts techniques.

2.2.19 Plan prévisionnel de renouvellement sur la durée restante du contrat et le montant correspondant

Prévisions sur 2025

Travaux planifiés sur 2025 sur la chaudière FT1000 :

- Vidange TRC et nettoyage/curage réseau EU
- convoyeur : vérification travers convoyeur
- chaudière :
 - inspection réfractaires et travaux si nécessaire ;
 - révision plan de grille ;
 - entretien et vidange des centrales hydrauliques ;
 - remplacement filtre céramique et sonde O2 .
- filtre à manche : remplacement des manches.

Travaux planifiés sur la chaudière FT2500 :

- Vidance TRC et nettoyage curage réseau EU ;
- convoyeur :
 - nettoyage des échelles silo ;
 - réparation échelle
 - remplacement tourteau inférieur convoyeur (mise en stock)
 - vérification traverse
- Chaudière :
 - inspection réfractaires et travaux si nécessaire ;
 - révision plan de grille ;
 - entretien et vidange des centrales hydrauliques ;
 - remplacement filtre céramique et sonde O2 ;
 - remplacement vanne DN125 pompe de charge ;
- Filtre à manche :
 - Remplacement des 180 manches ;
 - remplacement du barreau vibrant par un barreau rotatif haute température ;
 - remplacement des couteaux ecluses et des paliers
 - Remplacement des membranes des EV Flitresn durites, colliers de serrage

Travaux sur espaces communs :

- Sécurisation toiture ;
- fiabilisation sous-stations ;
- Remplacement de l'opacimètre.

Le budget prévisionnel de dépenses pour l'année 2025 est de 175 000 €HT.

Prévisions sur la durée restante du contrat

Le prévisionnel lissé de dépenses annuel sur le reste de la durée de la DSP est de 175 000 €HT/an.

Le détail est donné au paragraphe 3.4 du présent document.

2.2.20 Justification du respect de la législation sur l'emploi des travailleurs handicapés

BEA n'emploie pas de salariés et n'est donc pas soumis au respect de la législation sur les travailleurs handicapés. Vous trouverez en annexe 15 l'attestation relative à ENGIE Solutions.

2.2.21 Mesures proposées pour améliorer le service : développement du réseau, indicateurs de performance mis en place

Sur l'année 2024, nous avons mis en place :

- le suivi des alarmes en réunion trimestrielle ;
- le suivi du taux de refus des livraisons de bois.

2.2.22 Rapports de visite réglementaire

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des contrôles réglementaires réalisés en 2024.

		CHAUFFERIE REGLEMENTAIRE																								MAINTENANCE PREVENTIVE SOUS TRAITEE																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Plan de prevention		PT1884				PT2360				Ch gaz B20				Communs												Communs																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		Réglementage	Contrôle Combustion	Rejet Atmosphérique	Efficacité Energétique	Réglementage	Contrôle Combustion	Rejet Atmosphérique	Efficacité Energétique	Réglementage	Examen de l'us	Contrôle Combustion	Rejet Atmosphérique	Efficacité Energétique	Ajustage de l'us	Contrôle de l'us	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique	Rejet Atmosphérique

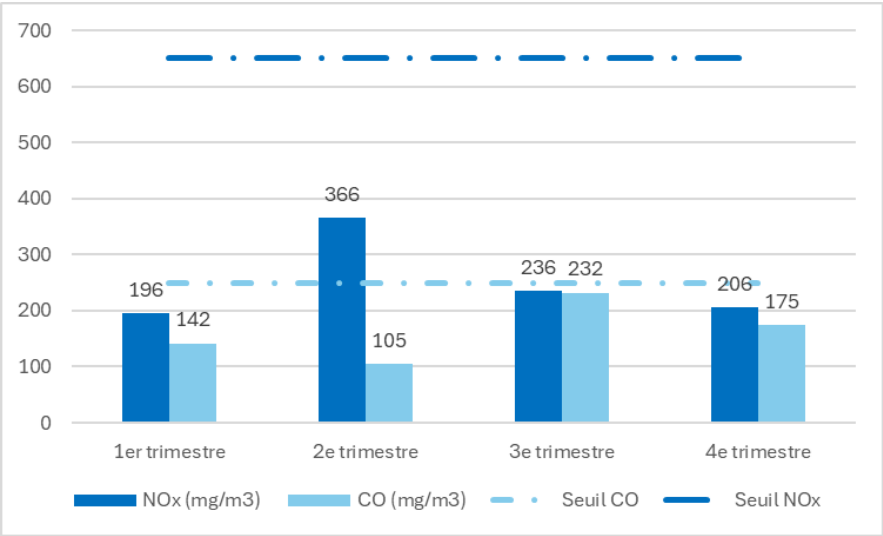
Les contrôles des rejets atmosphérique et de l'efficacité énergétique ont été réalisés début janvier 2025.

Le détail des rapports des contrôles réglementaires est disponible en annexe 9.

2.2.23 Présentation des paramètres techniques de combustion,

FT1000

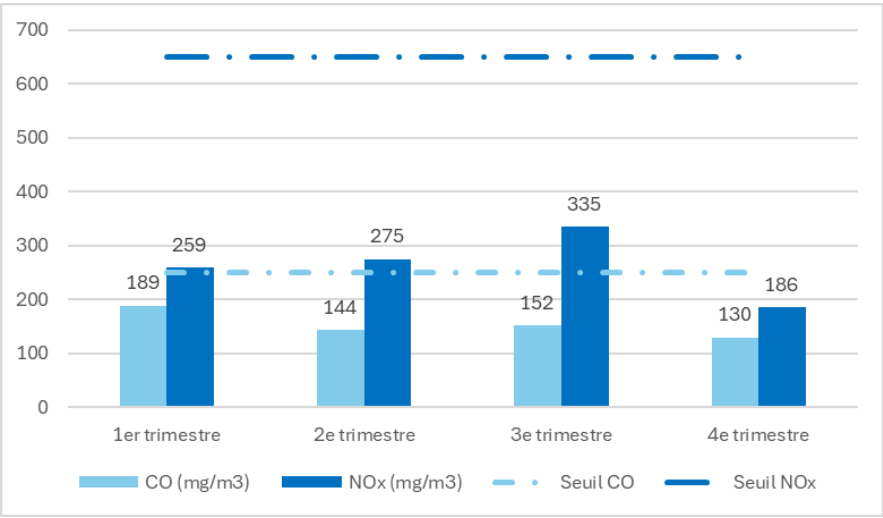
Période	Charge	CO (mg/m³)	NO (mg/m³)	NO ₂ (mg/m³)	NOx (mg/m³)	CO ₂ (%)
1 ^{er} trimestre	90%	142	128	0	196	12,29%
2 ^e trimestre	100%	105	238	2	366	12,65%
3 ^e trimestre	90%	232	154	0	236	11,74%
4 ^e trimestre	NA	175	135	0	206	12,57%



Les rejets sont conformes.

FT2500

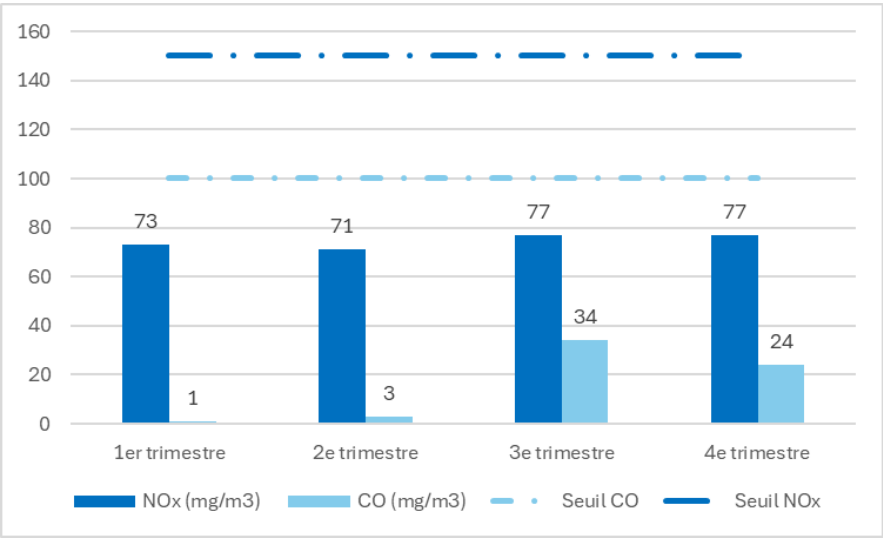
FT2500	Charge	CO (mg/m³)	NO (mg/m³)	NO ₂ (mg/m³)	NO _x (mg/m³)	CO ₂ (%)
1 ^{er} trimestre	100%	189	169	0	259	10,66%
2 ^e trimestre	35%	144	162	27	275	7,69%
3 ^e trimestre	50%	152	214	7	335	7,99%
4 ^e trimestre	100%	130	122	0	186	14,07%



Les rejets sont conformes.

Gaz

Période	CO (mg/m³)	NO (mg/m³)	NO ₂ (mg/m³)	NO _x (mg/m³)	CO ₂ (%)
1er trimestre	1	47	0	73	8,86%
2e trimestre	3	46	0	71	9,37%
3e trimestre	34	50	0	77	8,93%
4e trimestre	24	49	2	77	8,86%



Les rejets sont conformes.

2.2.24 Coûts spécifiques liés aux équipements de traitement des fumées

Sans objet.

2.2.25 Quantités, composition et destination des cendres

Type de cendre	Tonnage annuel	Centre de traitement	Type de traitement
Cendres Volantes	5,46	SUEZ IWS - Site de VAIVRE (70)	Enfouissement
Cendres Foyer	91,4	ASE	Valorisation organique

Le tonnage annuel de bois livré en 2024 est de 7 068,73 tonnes.

Le taux de cendres est donc de 1,29 % ce qui est coforme aux engagements entre BEA et son fournisseur SOVEN (3%).

L'ensemble des éléments relatifs à la traçabilité des cendres est disponible en annexe 10 : BSD et analyses.

2.2.26 Tonnes CO₂ produites au cours de l'année

Sur l'année 2024, le réseau a émis 43,8 gCO₂/kWh soit une production de 706 kg de CO₂ pour l'année 2024.

2.2.27 Liste des servitudes

Dans le cadre des raccordements réalisés en 2024, une servitude a été signée sur la copropriété l'Etoile (annexe 11).

2.3.1 Liste des contacts chez les usagers

La liste des contacts chez les abonnés est disponible en annexe 12.

2.3.2 Synthèse des pannes et des interventions

La main courante est disponible en annexe 13. Elle répertorie l'ensemble des événements survenus sur le réseau en 2024.

2.3.3 Moyens mis en oeuvre pour garantir la qualité de service

La télégestion / monitoring qu'ENGIE Solutions met en place gère notamment les dysfonctionnements des installations. Les informations ainsi relayées sont notamment les suivantes :

- Défaut chaudière
- Défaut secteur
- Défaut CTA
- Défaut pompes
- Défaut pression
- Défaut production Eau Chaude Sanitaire (ECS)

Chaque alarme est éditée au fil de l'eau avec son adresse, son intitulé, la date et l'heure d'apparition et de disparition, l'acquiescement (date, heure et manière).

Un appel cyclique journalier de chaque transmetteur assure le contrôle du bon fonctionnement du système (transmetteur, ligne téléphonique).

Par ce système, ENGIE Solutions assure la surveillance des installations 24h/24 et 7j/7.

La prise en charge de cette alerte s'opère en 3 phases :

- Phase 1 : émission d'une alerte. En temps réel, la télésurveillance détecte un défaut. Une alarme est alors transmise au Poste Central d'Astreinte, ainsi que sur la plateforme numérique
- Phase 2 : prise en charge de l'intervention par le Technicien qui réceptionne la demande et réalise l'intervention
- Phase 3 : clôture de l'intervention par le Technicien qui rédige un compte-rendu d'intervention, transmis via le cahier de chaufferie dématérialisé à la plateforme numérique

Le système de télégestion permet de constater en temps réel l'avancé de l'intervention (remonté de la température primaire par exemple). Il conserve l'historique de toutes les données techniques enregistrées durant l'incident ou la panne.

2.3.4 Taux annuel d'interruption pondérée

Il n'y a pas eu d'interruption du service en 2024.

2.3.5 Taux d'interruption local du service

Il n'y a pas eu d'interruption du service en 2024.

2.3.6 Répartition par point de livraison du type d'interruption de service en nombre d'occurrence

Il n'y a pas eu d'interruption du service en 2024.

2.3.7 Actions de communication et rencontres avec les Abonnés

La réunion abonnés

Une réunion abonnés a été organisée en 2023. Aucun abonné n'était présent.

En 2024, des contraintes d'organisation ont empêché la tenue de cette réunion qui a eu lieu début 2025. 3 abonnés étaient présents : Le Triollet, l'Etoile, Annemasse Agglomération.

Le village découverte

BEA était présent u village découverte, manifestation organisation par la Ville d'Annemasse en mai 2024.



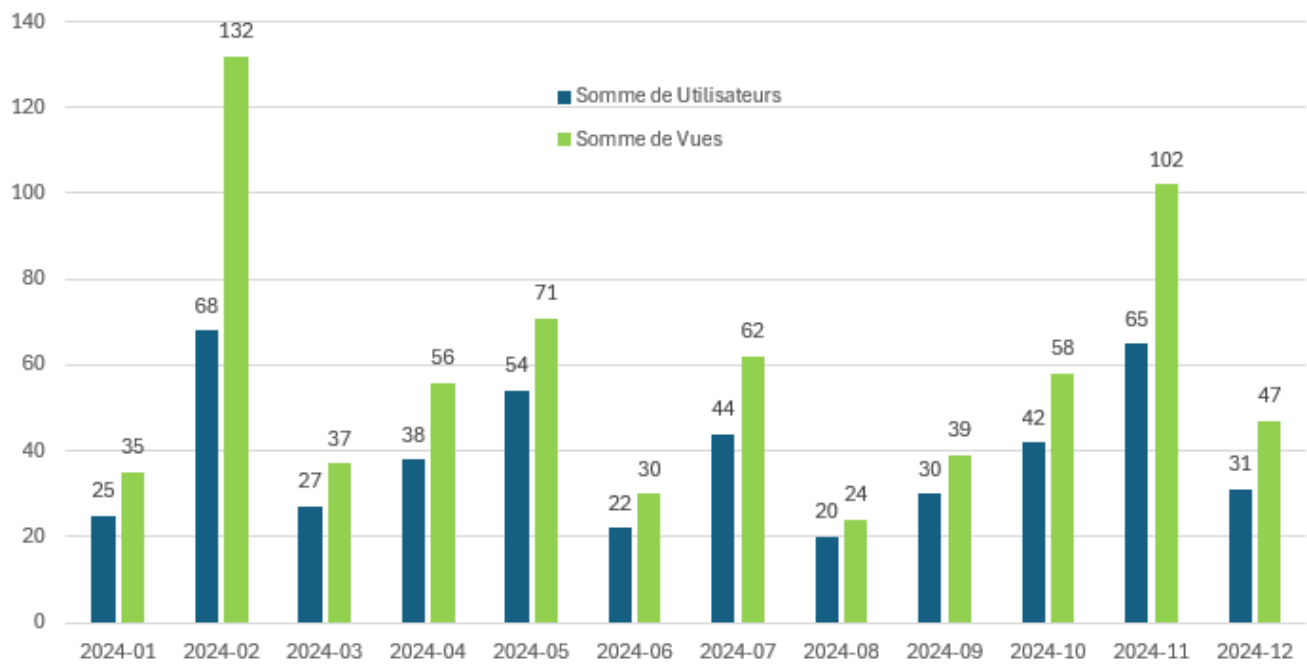
En complément de la tenue d'un stand, des visites de la chaufferie ont été réalisées.

Les rencontres abonnés

L'année 2024 ayant été riche en raccordements, de nombreuses rencontres ont eu lieu avec l'ensemble des nouveaux abonnés.

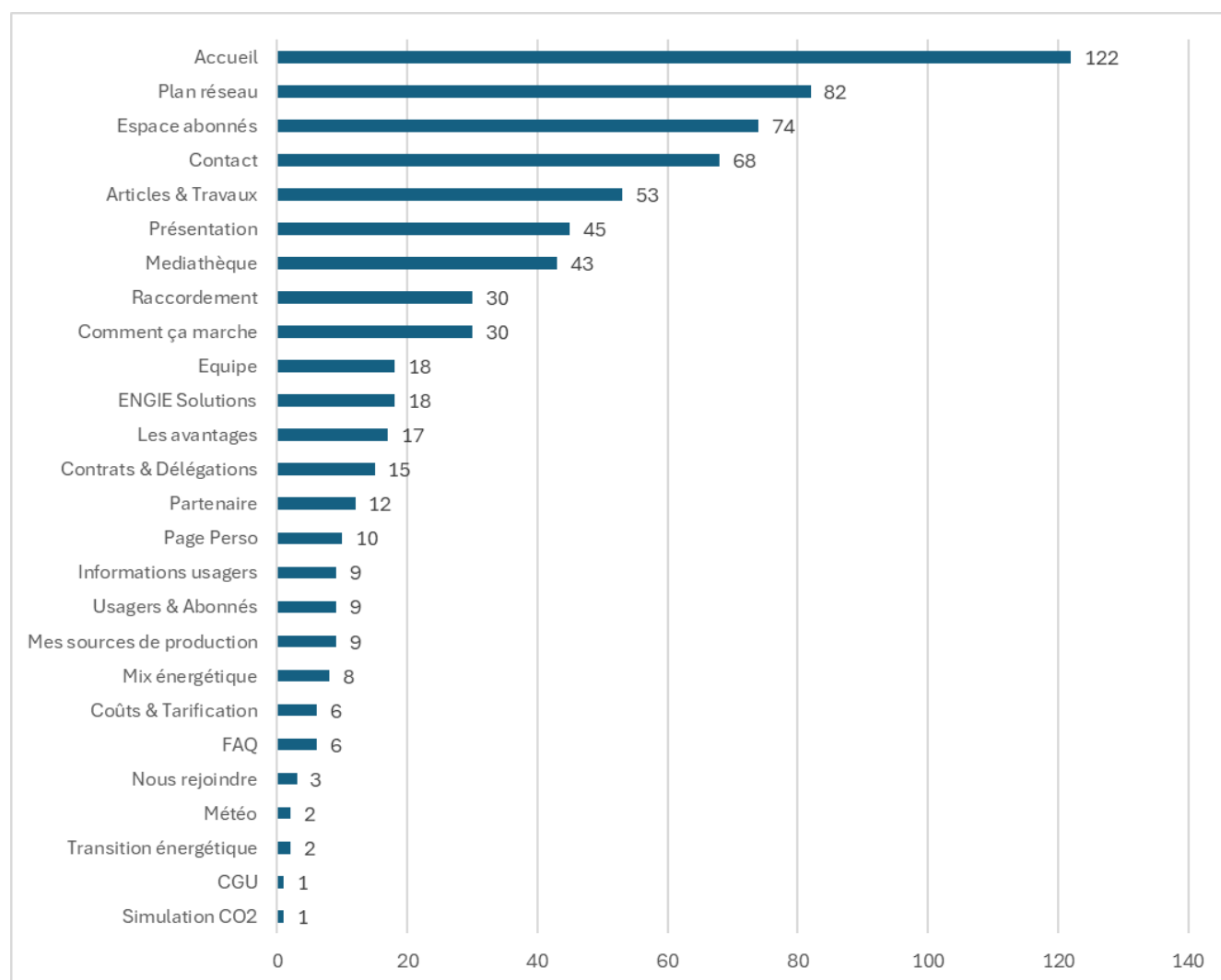
2.3.8 Fréquentation de l'espace client

Le graphique ci-dessous représente le nombre d'utilisateurs et de vues par mois pour l'année 2024.



Sur l'année 2023, le site a eu 583 utilisateurs contre 466 en 2024 soit une baisse de la fréquentation de 20%.

Le graphique suivant représente le nombre de vues par fonction sur le site internet de BEA.



Les moyens de production

L'ensemble des données énergétique est disponible en annexe 17 :

- pour chaque outil de production de chaleur (chaudières, échangeurs) :
 1. Puissance délivrée,
 2. Consommation d'énergie,
 3. Température du Réseau Primaire aux arrivés / départs
- Températures extérieures relevées.

Les échangeurs en sous-station

Les données énergétiques sont disponibles sur demande pour chaque abonné.

De plus, l'espace client permet à la Ville d'Annemasse de suivre les paramètres de chaque sous-station en temps réel.



Compte-rendu financier

3

3.1

Liasse fiscale et CRF

3.1.1 Comptes annuels de l'exercice écoulé

La liasse fiscale est disponible en annexe 24.

3.1.2 Compte de résultat analytique de l'exercice écoulé

RECETTES D'EXPLOITATION	2023 Réel	2024 Réel	2024 Liasse - ARC	ECART Réel-Liasse	ECART 2024 vs 2023	ECART 2024 vs 2023
R1 Vente d'énergie CHAUD & FROID	774 004	801 581	772 374	-29 207	27 577	4%
R2 Abonnements CHAUD & FROID	1 073 864	1 077 102	1 070 980	-6 122	3 238	0%
Autres recettes	42 131	375 652	375 652	0,00	333 521	792%
TOTAL PRODUITS (€ HT)	1 889 998	2 254 334	2 219 006	-35 328	364 336	19%
CHARGES D'EXPLOITATION	2023	2024	2024	ECART	2024 vs 2023	2024 vs 2023
1. Energie primaire	763 672	826 379	776 845	-49 534	62 707	8%
2.1. Electricité CHAUFFERIE	149 580,83	115 820,00	109 244,12	-6 575,88	-33 761	-23%
2.2. Entretien courant, conduite, gestion	488 599,60	830 750,98	823 853,14	-6 897,84	342 151	70%
Entretien courant, conduite	279 618,71	606 546,21	599 648,37	-6 897,84	326 928	117%
Services extérieurs	18 407,24	15 245,00	15 245,00	0,00	-3 162	-17%
Charges de gestion, frais de structure	135 008,15	152 539,00	152 539,00	0,00	17 531	13%
Impôts, taxes	21 488,19	23 845,00	23 845,00	0,00	2 357	11%
Redevances à la collectivité	34 077,31	32 575,77	32 575,77	0,00	-1 502	-4%
2.3. Gros entretien renouvellement	228 639,63	125 750,00	125 750,00	0,00	-102 890	-45%
2.4. Financement, amortissements	348 427,36	380 692,97	380 692,97	0,00	32 266	9%
Charges financières	111 914,32	116 673,51	116 673,51	0,00	4 759	4%
Dotation aux amortissements	236 513,04	264 019,46	264 019,46	0,00	27 506	12%
TOTAL DES CHARGES (€ HT)	1 978 919	2 279 393	2 216 385	-63 008	300 474	15%
	2023	2024	2024	Réel-Liasse	2024 vs 2023	
Résultat courant avant impôt	-88 922	-25 059	2 621	27 679	63 863	
Résultat fiscal					0	
Impôts sur les bénéfices acquittés par le délégataire					0	
Résultat net	-88 922	-25 059	2 621	27 679	63 863	
Valeur ajoutée	293 480	383 936	411 616	27 679	90 456	
EBE	39 691	119 149	147 754	27 679	79 458	
Résultat d'exploitation	-88 922	-25 984	2 621	27 679	62 937	

Le compte de résultat analytique est disponible en annexe 20. Les écarts entre les dépenses et les recettes par rapport à l'exercice n-1 sont donnés aux paragraphes suivants.

3.1.3 Détail des dépenses

CHARGES D'EXPLOITATION			2023	2024	2024 vs 2023	2024 vs 2023
1. Energie primaire			763 672	826 379	62 707	8%
1.a	Coût unitaire bois	IHT/Mwh	28,14	29,25	1	3,9%
	Quantité	Mwh	18 937	18 617		
	S/total bois	IHT/an	532 845	544 480	11 635	2%
1.b	Coût unitaire gaz	IHT/Mwh	116,92	72,16	-45	-38%
	Quantité	Mwh PCS	1 874	3 906	1 932	98%
	S/total	IHT/an	230 827	281 899	51 072	22%
2.1. Electricité CHAUFFERIE			149 580,83	115 820,00	-33 761	-23%
2.2. Entretien courant, conduite, gestion			488 599,60	830 750,98	342 151	70%
Entretien courant, conduite			279 618,71	606 546,21	326 928	117%
Charges de personnel			232 301,68	240 016,80	7 715	3%
Travaux sous-traités				324 445,00	324 445	
Evacuation des cendres			19 163,05	15 945,41	-3 218	-17%
Pièces, fournitures, eau, Contrôles, SIG			28 153,98	26 139,00	-2 015	-7%
Services extérieurs			18 407,24	15 245,00	-3 162	-17%
Primes d'assurances			4 375,19	12 320,00	7 945	182%
Divers (publicité, publications, relations publiques, déplacements, missions,...)					0	
Frais autres et frais de communication			14 032,05	2 925,00	-11 107	-79%
Charges de gestion, frais de structure			135 008,15	152 539,00	17 531	13%
Frais Généraux de structure			128 612,15	145 133,00	16 521	13%
Charges de gestion société dédiée			6 396,00	7 406,00	1 010	16%
Impôts, taxes			21 488,19	23 845,00	2 357	11%
CVAE			935,20	1 305,00	370	40%
CFE			12 413,00	18 511,00	6 098	49%
Taxes Foncières			17 539,00	19 155,00	1 616	9%
Autres Taxes (Organic,)				0,00	0	
Dégrèvement PVA			-9 399,02	-15 126,00	-5 727	61%
Redevances à la collectivité			34 077,31	32 575,77	-1 502	-4%
Redevance pour frais de contrôle			31 101,66	29 612,18	-1 489	-5%
Autres (occupation du domaine public, frais d'AMO)			2 975,65	2 963,59	-12	0%
2.3. Gros entretien renouvellement			228 639,63	125 750,00	-102 890	-45%
Dotations Compte GER			132 631,14	125 750,00	-6 881	-5%
Dépenses réelles			228 640,25	102 087,00	-126 553	-55%
Reprises sur Provisions GER			-132 631,76	-102 087,00	30 545	-23%
Situation compte Provisions					0	
2.4. Financement, amortissements			348 427,36	380 692,97	32 266	9%
Charges financières			111 914,32	116 673,51	4 759	4%
Charges d'intérêts			78 014,32	72 507,95	-5 506	-7%
Autres charges financières (dont créances douteuses)			33 900,00	44 165,56	10 266	30%
Dotations aux amortissements			236 513,04	264 019,46	27 506	12%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles			349 296,97	383 417,51	34 121	10%
Quote part subventions			-135 167,72	-141 782,05	-6 614	5%
Amortissement dérogatoire			22 383,79	22 384,00	0	0%
TOTAL DES CHARGES (I HT)			1 978 919	2 279 393	300 474	15%

Energie primaire

Les dépenses en énergie primaire ont évolué de 8% en raison de :

- l'augmentation du prix unitaire du bois (augmentation alignée avec l'évolution des indices classiquement utilisés dans la filière biomasse) ;
- l'augmentation de la quantité de gaz dans le mix énergétique (+98%) ; augmentation liée au raccordement de nouveaux abonnés qui cause la dégradation de la mixité énergétique. Cette augmentation est néanmoins limitée financièrement en raison de la baisse du coût du gaz ;
- l'augmentation des ventes de chaleur tel que détaillé au paragraphe suivant.

Il apparaît néanmoins que les charges en énergie primaire ont plus augmenté que les recettes de R1. Cela vient de la décorrélation entre les prix d'achat et de vente de la biomasse.

Electricité

Les charges liées à l'électricité ont baissé entre 2023 et 2024 en raison de :

- la baisse du coût unitaire de l'électricité ;
- le maintien de la consommation d'électricité malgré l'augmentation des ventes qui correspond à une bonne gestion de la consommation d'électricité.

Entretien courant, conduite, gestion

Entretien courant, conduite

Les charges de personnel ont augmenté de 3%, en accord avec le contrat de sous-traitance entre BEA et ENGIE Solutions (factures en annexe 22).

Les travaux sous-traités correspondent au montant des frais de raccordement des équipements secondaires pour les nouveaux abonnés. Le montant sous-traités est égal au montant facturé aux abonnés tel que détaillé au paragraphe 3.1.4.

Le traitement des cendres est en baisse. Cela tient uniquement au fait que nous n'avons fait qu'une seule évacuation de cendres volantes en 2024 au lieu de deux évacuations habituellement. La charge sera donc plus importante sur l'année 2025.

Les pièces, fournitures, et et contrôles SIG sont en baisse de 7%.

Services extérieurs

Malgré l'augmentation forte des primes d'assurances (182%), le montant global des services extérieurs est en baisse de 17% entre 2023 et 2024.

Charges de gestion, frais de structure

Les frais de structure sont de 6,6% du chiffre d'affaire (bien que différents du CEP initial). Le chiffre d'affaires ayant augmenté, les frais de structure également.

Les charges de gestion de société ont augmenté de 16%, conformément à l'augmentation demandée par les commissaires aux comptes.

Impôts, taxes

Les impôts et taxes ont augmenté de 11%.

Redevance à la collectivité

Le détail des redevances à la collectivité est donné au paragraphe 3.2.2.

Gros Entretien et Renouvellement

Le détail des charges est disponible en annexe 21 pour l'année 2024.

Globalement, les gros travaux engagés en 2022 et 2023 ont permis d'avoir une charge moins importante sur l'année 2024.

Financement et amortissements

Sur l'année 2023, les intérêts d'emprunt étaient sur le compte courant. La situation a été régularisée en 2024, d'où une baisse des charge associées.

Concernant les « autres charges financières », une provision de 51 k€ de créances douteuse a été prise sur les comptes 2024. Il s'agit principalement de créances de l'abonnés Chablais Parc B2 (annexe 23).

Dotation aux amortissements

Ce sujet est traité au paragraphe 3.3.3.

3.1.4 Les recettes

RECETTES D'EXPLOITATION		2023 Réel	2024 Réel	ECART 2024 VS 2023	ECART 2024 VS 2023
R1 Vente d'énergie CHAUD & FROID		774 004	801 581	27 577	4%
Energie totale distribuée CHAUD	MWh	15 211	16 145		
Recettes R1 CHAUD	IHT	756 532	787 687		
Prix moyen MWh CHAUD	IHT/MWh	49,74	48,79		
Energie totale distribuée FROID	MWh	288	329		
R1 FROID	IHT	17 472	13 893		
Prix moyen MWh FROID	IHT/MWh	60,67	42,23		
R2 Abonnements CHAUD & FROID		1 073 864	1 077 102	3 238	0%
Puissance Souscrite CHAUD	kW	13 276	14 545		
Recettes R2 CHAUD	IHT	989 036	991 766		
Prix moyen kW souscrit CHAUD	IHT/kW	74,50	68,19		
Puissance Souscrite FROID	kW	585	585		
Recettes R2 FROID	IHT/MWh	84 827	85 335		
Prix moyen kW souscrit FROID	IHT/kW	145,00	145,87		
Autres recettes		42 131	375 652	333 521	792%
Produits financiers					
Reprises sur amortissements provisions et transferts de charges					
Autres produits					
Droits de raccordement non remboursables		42 131	51 347		
TOTAL PRODUITS (I HT)		1 889 998	2 254 334	364 336	19%

Les recette R1

Les recette R1 ont évolué de 4% entre 2023 et 2024. Cette évolution est portée par :

- une baisse du prix unitaire du R1 chaud de 1,69 %. Cette baisse est due à la stabilité du R1 bois (décorrélé des achats) et à la baisse du prix du gaz ;
- une baisse du prix unitaire du R1 froid de 30% due à la baisse du coût de l'électricité ;
- une augmentation des ventes de 6% des ventes de chaud en lien avec les nouveaux raccordements. La baisse des ventes Froid n'a que peu d'impact.

Les recettes R2

Les recettes R2 sont stables entre 2023 et 2024 en raison d'une augmentation des puissances souscrites mais d'une baisse du prix unitaire du R2 (liée à la baisse contractuelle du R24 et à la baisse du prix de l'électricité qui impacte le R21).

Autres recettes

Les autres recettes contiennent :

- les amortissements des droits de raccordement (détaillés au paragraphe 3.3) ;
- la facturation des frais de raccordement liés aux aménagements des équipements secondaires pour les nouveaux abonnés.

Le détail des frais de raccordement par abonné est indiqué dans les polices d'abonnement (annexe 5). Pour les abonnés suivants, le raccordement a eu lieu en 2024 mais pour des raisons administratives, les frais de raccordement n'ont été facturés qu'en 2025 : collège Michel Servet, Résidence de l'Etoile, Claufranc.

3.1.5 Compte d'exploitation prévisionnel pour l'exercice suivant

Le compte d'exploitation prévisionnel pour l'année 2025 est disponible en annexe 20.

RECETTES D'EXPLOITATION	2025 <i>Prévisionnel</i>
R1 Vente d'énergie CHAUD & FROID	1 241 070
R2 Abonnements CHAUD & FROID	1 284 868
Autres recettes	272 147
TOTAL PRODUITS (€ HT)	2 798 085
CHARGES D'EXPLOITATION	2025
1. Energie primaire	1 419 676
2.1. Electricité CHAUFFERIE	134 904,00
2.2. Entretien courant, conduite, gestion	787 331,85
Entretien courant, conduite	519 571,00
Services extérieurs	15 525,00
Charges de gestion, frais de structure	192 375,85
Impôts, taxes	24 771,00
Redevances à la collectivité	35 089,00
2.3. Gros entretien renouvellement	174 000,00
2.4. Financement, amortissements	374 014,95
Charges financières	72 507,95
Dotation aux amortissements	301 507,00
TOTAL DES CHARGES (€ HT)	2 889 927

Le compte d'exploitation prévisionnel pour l'année 2025 apparaît comme déficitaire en raison d'un déficit sur le R1. Ce déficit a deux origines :

- la mixité réelle est en écart avec la mixité contractuelle :
 - ce point avait été abordé lors des réunions techniques réalisées lors de la signature de l'avenant 6 (mixité théorique affichée de 70 % versus 76% de janvier à septembre 2025 puis 74% d'octobre à décembre 2025) ;
 - des pannes en début d'année 2025 sur la chaudière FT2500 ont dégradé la mixité ;
- le R1bois est déficitaire systématiquement en raison de la non corrélation entre les achats et les ventes. En effet, la formule de révision du R1bois est décorrélée des formules d'achat tel que détaillé au paragraphe 2.2.2. Ainsi, pour un coût d'achat moyen de 30,49 €HT/MWh, le coût théorique de vente devrait être au minimum de $30,49/0,83$ (rendement biomasse)/ $0,8615$ (rendement réseau) = 42,64 €. Or le coût moyen de vente en suivant la formule d'indexation contractuelle du R1bois est aux alentours des 41 €HT/MWh. Cette situation s'accroît chaque année.

3.1.6 Rapport du commissaire au comptes

Le rapport du commissaire aux comptes est disponible en annexe 28.

3.1.7 Conventions et contrats conclus avec les sociétés du Groupe en cas de mise à jour

Sans objet.

3.1.8 Justificatif des écarts éventuels entre le compte de résultat et le compte rendu financier

L'annexe 20 présente la comparaison entre le réel 2024 et la liasse fiscale.

RECETTES D'EXPLOITATION	2024 Réel	2024 Liasse - ARC	ECART Réel-Liasse
R1 Vente d'énergie CHAUD & FROID	801 581	772 374	-29 207
R2 Abonnements CHAUD & FROID	1 077 102	1 070 980	-6 122
Autres recettes	375 652	375 652	0,00
TOTAL PRODUITS (€ HT)	2 254 334	2 219 006	-35 328
CHARGES D'EXPLOITATION	2024	2024	ECART
1. Energie primaire	826 379	776 845	-49 534
2.1. Electricité CHAUFFERIE	115 820,00	109 244,12	-6 575,88
2.2. Entretien courant, conduite, gestion	831 676,98	824 779,14	-6 897,84
Entretien courant, conduite	606 546,21	599 648,37	-6 897,84
Services extérieurs	15 245,00	15 245,00	0,00
Charges de gestion, frais de structure	152 539,00	152 539,00	0,00
Impôts, taxes	24 771,00	24 771,00	0,00
Redevances à la collectivité	32 575,77	32 575,77	0,00
2.3. Gros entretien renouvellement	125 750,00	125 750,00	0,00
2.4. Financement, amortissements	380 692,97	380 692,97	0,00
Charges financières	116 673,51	116 673,51	0,00
Dotation aux amortissements	264 019,46	264 019,46	0,00
TOTAL DES CHARGES (€ HT)	2 280 319	2 217 311	-63 008

Les recettes

Des abonnés ont été raccordés en décembre 2024. L'écart sur les ventes porte sur la consommation de ces abonnés, estimées au moment de l'arrêté des comptes mi-décembre 2025.

Les dépenses

L'écart sur les dépenses énergétiques provient, comme pour les recettes, de l'estimation des besoins quant aux nouveaux abonnés.

Il existe un écart important sur la consommation de gaz, mal estimée (raccordement de la résidence l'étoile mi-décembre, portant sur une grosse consommation).

Concernant l'écart sur les cendres, l'évacuation qui aurait dû être réalisée fin décembre a été annulée pour des contraintes logistiques. La charge est reportée sur février 2025.

3.2.1 Engagements à incidence financière

La convention d'emprunt est fournie en annexe 25.

3.2.2 Redevances versées à l'autorité délégante

Le tableau ci-dessous répertorie les sommes versées à l'autorité délégante.

Redevance annuelle (€HT)	Redevance occupation (€HT)	Redevance concession (€HT)
29 565,00 €	2 761,44 €	26 803,56 €

Le détail du calcul du montant de cette redevance fait par l'autorité délégante est disponible en annexe 18

Après analyse, il apparaît que la valeur du R2 utilisée par l'autorité délégante est erronée puisqu'elle ne prend en compte ni la nouvelle formule de révision du R2 (suite à l'avenant 6), ni la longueur actualisée du réseau à 3545 ml au 1^{er} janvier 24.

Sur la base des éléments corrigés, la redevance versée aurait dû être la suivante :

- Redevance occupation : 2689,67 €HT ;
- Redevance concession : 28 112,60 €HT
- Redevance totale : 30 802,27 €HT.

Cette information a été transmise à l'autorité délégante (en avril 2025).

3.2.3 Détail et valorisations des CEE

Les CEE sont gérés par ENGIE Solutions directement.

3.2.4 Attestations d'assurances

Les attestations d'assurance sont en annexe 6.

3.2.5 Indemnités de fin de contrat

Le détail des indemnités de fin de contrat valable au 31/12/2024 est disponible en annexe 19.

Le montant au 31/12/2024 est de 1 659 149,86 €. Ce montant est le montant constaté comptablement et ne prend pas en compte :

- les sous-stations raccordées en fin d'année 2024 ;
- les subventions restant à percevoir.

A titre informatif, nous avons déterminé le montant des indemnités de fin de contrat suite aux raccordements et aux travaux prévus en 2025 en annexe 26.

3.3.1 Etat du suivi du programme d'investissement

L'état du programme d'investissement est donné en annexe 26.

3.3.2 Plan de financement prévisionnel pour les travaux de modernisation et d'extension du réseau

Sans objet à date.

3.3.3 Patrimoine immobilier, amortissements

L'inventaire des biens est donné en annexe 16.

L'annexe 19 présente les amortissements passés comptablement au 31/12/2024.

L'annexe 27 précise les droits de raccordement.

3.3.4 Subventions

Aucune nouvelle subvention n'a été signée en 2024.

A date, deux conventions sont en cours :

- 17RA0163 pour l'extension de la ZAC Etoile
- 23RAD0049 pour l'extension de l'avenant n°6.

Le détail des subventions passées comptablement au 31/12/2024 est donné en annexe 17.

Pour rappel, nos règles internes de gestion comptable des subventions sont les suivantes :

- nous calculons le ratio « r » entre le montant de la subvention et le montant de l'investissement :
- nous amortissons comptablement 80 % du produit de ce ratio « r » et du montant du CAPEX à amortir au titre de la subvention.

Concernant la subvention 17RA0163, nous avons identifié courant 2024 que la totalité de la subvention ne pouvait être perçue en raison du retard du promoteur de la ZAC Etoile. Les subventions liées aux abonnées Balcons d'Orion, Onirik et Nova n'ont pas été intégrées comptablement en 2024, dans l'attente du calcul de la subvention définitive. Cela a été fait de façon rétroactive en 2025 (voir annexe 26).

Le détail des dépenses engagées au titre du P3 sur l'année 2024 est donné au paragraphe 2.2.28 ainsi qu'en annexe 21.

La tableau ci-dessous représente l'évolution du compte GER depuis le début du contrat.

FONDS DE RENOUELEMENT en €									
	8 250 514,32 €	1 027 992,79 €	12,46%	947 465,74 €	122 317,83 €	1 150 310,62 €	1 266 255,86 €	1 456 194,24 €	-305 883,62 €
EXERCICE COMPTABLE	R2 CHAUD facturé	R23 CHAUD facturé	% Calculé	R2 FROID facturé	R23 froid (12,91% CA)	Recette =R23 chaud+froid	DEPENSES GER	DEPENSES VALORISEES 1,15	SOLDE
2012	13 021 €	1 681 €	12,91%	10 877 €	1 404 €	3 085 €	0 €	0 €	3 085 €
2013	317 001 €	40 952 €	12,92%	56 739 €	7 325 €	48 277 €	0 €	0 €	51 362 €
2014	508 006 €	63 907 €	12,58%	81 794 €	10 560 €	74 467 €	0 €	0 €	125 829 €
2015	573 638 €	72 012 €	12,55%	83 296 €	10 754 €	82 765 €	29 150 €	33 522 €	175 072 €
2016	589 572 €	74 044 €	12,56%	86 686 €	11 191 €	85 236 €	34 746 €	39 958 €	220 350 €
2017	603 505 €	75 756 €	12,55%	79 607 €	10 277 €	86 033 €	181 909 €	209 195 €	97 188 €
2018	644 902 €	80 982 €	12,56%	72 513 €	9 361 €	90 344 €	67 403 €	77 514 €	110 018 €
2019	673 319 €	84 543 €	12,56%	73 753 €	9 521 €	94 064 €	55 267 €	63 557 €	140 525 €
2020	719 925 €	90 397 €	12,56%	74 278 €	9 589 €	99 986 €	136 309 €	156 755 €	83 756 €
2021	765 335 €	96 102 €	12,56%	76 096 €	9 824 €	105 926 €	150 577 €	173 164 €	16 519 €
2022	861 487 €	108 169 €	12,56%	81 664 €	10 543 €	118 712 €	280 168 €	322 193 €	-186 962 €
2023	989 036 €	115 135 €	11,64%	84 827 €	10 951 €	126 086 €	228 640 €	262 936 €	-323 812 €
2024	991 767 €	124 312 €	12,53%	85 335 €	11 017 €	135 329 €	102 087 €	117 400 €	-305 884 €

Le tableau ci-dessous présente la projection de dépense permettant d'avoir un solde nul en fin de DSP.

Une dépense moyenne de 143711 €/HT/an permet d'avoir un solde équilibré en fin de DSP. Ce montant correspond à la moyenne des dépenses entre 2016 et 2025.

Cette valeur nous semble néanmoins faible et nous estimons plutôt le budget annuel à 175000 €/HT/an tel que présenté en annexe 21.

FONDS DE RENOUELEMENT en €									
	31 912 491,50 €	3 993 888,03 €	12,52%	2 655 253,39 €	342 793,21 €	4 336 681,24 €	3 765 631,86 €	4 330 476,64 €	6 204,61 €
EXERCICE COMPTABLE	R2 CHAUD facturé	R23 CHAUD facturé	% Calculé	R2 FROID facturé	R23 froid (12,91% CA)	Recette =R23 chaud+froid	DEPENSES GER	DEPENSES VALORISEES 1,15	SOLDE
2012	13 021 €	1 681 €	12,91%	10 877 €	1 404 €	3 085 €	0 €	0 €	3 085 €
2013	317 001 €	40 952 €	12,92%	56 739 €	7 325 €	48 277 €	0 €	0 €	51 362 €
2014	508 006 €	63 907 €	12,58%	81 794 €	10 560 €	74 467 €	0 €	0 €	125 829 €
2015	573 638 €	72 012 €	12,55%	83 296 €	10 754 €	82 765 €	29 150 €	33 522 €	175 072 €
2016	589 572 €	74 044 €	12,56%	86 686 €	11 191 €	85 236 €	34 746 €	39 958 €	220 350 €
2017	603 505 €	75 756 €	12,55%	79 607 €	10 277 €	86 033 €	181 909 €	209 195 €	97 188 €
2018	644 902 €	80 982 €	12,56%	72 513 €	9 361 €	90 344 €	67 403 €	77 514 €	110 018 €
2019	673 319 €	84 543 €	12,56%	73 753 €	9 521 €	94 064 €	55 267 €	63 557 €	140 525 €
2020	719 925 €	90 397 €	12,56%	74 278 €	9 589 €	99 986 €	136 309 €	156 755 €	83 756 €
2021	765 335 €	96 102 €	12,56%	76 096 €	9 824 €	105 926 €	150 577 €	173 164 €	16 519 €
2022	861 487 €	108 169 €	12,56%	81 664 €	10 543 €	118 712 €	280 168 €	322 193 €	-186 962 €
2023	989 036 €	115 135 €	11,64%	84 827 €	10 951 €	126 086 €	228 640 €	262 936 €	-323 812 €
2024	991 767 €	124 312 €	12,53%	85 335 €	11 017 €	135 329 €	102 087 €	117 400 €	-305 884 €
2025	1 198 376 €	150 210 €		86 492 €	11 166 €	161 376 €	200 000 €	230 000 €	-374 508 €
2026	1 222 344 €	153 214 €		88 222 €	11 389 €	164 603 €	143 711 €	165 268 €	-375 172 €
2027	1 246 790 €	156 278 €		89 986 €	11 617 €	167 895 €	143 711 €	165 268 €	-372 544 €
2028	1 271 726 €	159 404 €		91 786 €	11 850 €	171 253 €	143 711 €	165 268 €	-366 559 €
2029	1 297 161 €	162 592 €		93 622 €	12 087 €	174 678 €	143 711 €	165 268 €	-357 148 €
2030	1 323 104 €	165 844 €		95 494 €	12 328 €	178 172 €	143 711 €	165 268 €	-344 244 €
2031	1 349 566 €	169 160 €		97 404 €	12 575 €	181 735 €	143 711 €	165 268 €	-327 776 €
2032	1 376 557 €	172 544 €		99 352 €	12 826 €	185 370 €	143 711 €	165 268 €	-307 674 €
2033	1 404 088 €	175 995 €		101 339 €	13 083 €	189 077 €	143 711 €	165 268 €	-283 864 €
2034	1 432 170 €	179 514 €		103 366 €	13 345 €	192 859 €	143 711 €	165 268 €	-256 273 €
2035	1 460 814 €	183 105 €		105 433 €	13 611 €	196 716 €	143 711 €	165 268 €	-224 824 €
2036	1 490 030 €	186 767 €		107 542 €	13 884 €	200 651 €	143 711 €	165 268 €	-189 441 €
2037	1 519 831 €	190 502 €		109 693 €	14 161 €	204 664 €	143 711 €	165 268 €	-150 045 €
2038	1 550 227 €	194 312 €		111 887 €	14 445 €	208 757 €	143 711 €	165 268 €	-106 556 €
2039	1 581 232 €	198 198 €		114 124 €	14 733 €	212 932 €	143 711 €	165 268 €	-58 892 €
2040	1 612 856 €	202 162 €		116 407 €	15 028 €	217 191 €	143 711 €	165 268 €	-6 969 €
2041	1 325 105 €	166 094 €		95 639 €	12 347 €	178 441 €	143 711 €	165 268 €	6 205 €

Une dépense moyenne de 143711 €HT/an permet d'avoir un solde équilibré en fin de DSP. Ce montant correspond à la moyenne des dépenses entre 2016 et 2025.

Cette valeur nous semble néanmoins faible et nous estimons plutôt le budget annuel à 175000 €HT/an tel que présenté en annexe 21.



Rendez-vous sur www.rezomee.fr/bois-energie-annemasse



L'énergie est notre avenir, économisons-la !